



Assemblée générale

Distr. générale
21 avril 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013*

Titre V Coopération régionale pour le développement

Chapitre 22 Développement économique et social en Asie occidentale

(Programme 18 du cadre stratégique pour la période 2012-2013)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
A. Organes directeurs	11
B. Direction exécutive et administration	12
C. Programme de travail	17
Sous-programme 1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable	18
Sous-programme 2. Développement social	23
Sous-programme 3. Développement économique et intégration	27
Sous-programme 4. Utilisation des technologies de l'information et des communications aux fins de l'intégration régionale	33
Sous-programme 5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	37
Sous-programme 6. Promotion de la femme	41

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement [*Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 6 (A/66/6/Add.1)*].

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 6 (A/65/6/Rev.1)*.



Sous-programme 7. Atténuation des conflits et développement	45
D. Appui au programme.....	50
Annexe	
Produits de l'exercice 2010-2011 non reconduits en 2012-2013.....	55

Vue d'ensemble

Tableau 22.1

Prévisions de dépenses

Projet du Secrétaire général	62 772 600 dollars ^a
Montant révisé des crédits ouverts pour 2010-2011	63 298 400 dollars
^a Aux taux de 2010-2011.	

Tableau 22.2

Tableau d'effectifs proposé

	Nombre de postes	Classe
Budget ordinaire		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2012-2013	260	1 SGA, 1 D-2, 9 D-1, 25 P-5, 34 P-4, 30 P-3, 18 P-2, 2 AN, 1 SM, 139 AL
Créations	3	1 D-1 pour le sous-programme 6, et 1 D-1 et 1 P-5 pour le sous-programme 7
Transferts	1	1 P-3 du sous-programme 1 au sous-programme 7
Déclassements	1	1 P-4 à P-3 pour le sous-programme 2
Suppressions	(4)	2 AL au sous-programme 3, 1 AL au sous-programme 4, et 1 AL à l'appui aux programmes
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2010-2011	261	1 SGA, 1 D-2, 7 D-1, 24 P-5, 35 P-4, 29 P-3, 18 P-2, 2 AN, 1 SM, 143 AL

Abréviations : SGA : Secrétaire général adjoint; AN : administrateur recruté sur le plan national; SM : agent du Service mobile; AL : agent recruté sur le plan local.

- 22.1 L'orientation générale du programme est la suivante : promouvoir un développement global, équitable, intégré et durable ainsi qu'une coopération économique et sociale dans la région, mais aussi maintenir et renforcer les relations économiques entre les pays membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et les autres pays. La CESAO est chargée de l'exécution du programme.
- 22.2 Les grands principes sur lesquels repose le programme sont exposés dans les résolutions 1818 (LV) et 1985/69 du Conseil économique et social, par lesquelles celui-ci a fixé le mandat de la CESAO puis l'a modifié de manière à mettre l'accent sur la dimension sociale de la mission de la Commission. L'orientation du programme est également définie dans la résolution 2005/50 du Conseil, dans laquelle celui-ci a prié la Commission de fournir un appui aux pays membres pour qu'ils atteignent les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en renforçant leurs capacités en matière de formulation de politiques, de suivi des progrès réalisés, d'évaluation de leur impact et d'établissement de rapports régionaux. En outre, dans sa résolution 269 (XXIV), la Commission a prié son Secrétaire exécutif de renforcer la cohésion et les synergies avec les autres

organismes régionaux des Nations Unies et, en s'appuyant sur le rôle moteur de la Commission au sein du Groupe de coordination régionale, de favoriser les partenariats et la coopération avec ces organismes.

- 22.3 La CESAO continuera, en collaboration avec les autres commissions régionales, de s'employer à promouvoir l'intégration économique à l'échelon régional et sous-régional ainsi que la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire, et le développement durable. En tant que branches régionales de l'ONU, les commissions régionales s'appuieront sur leur pouvoir de mobilisation pour continuer à favoriser le dialogue multilatéral et appuyer la constitution de réseaux régionaux et l'échange de connaissances, et s'efforceront d'accroître la coopération régionale et interrégionale, aussi bien entre elles qu'avec d'autres entités régionales et sous-régionales. La Commission continuera par ailleurs de collaborer avec le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, principal organisme mondial chargé de garantir la cohérence des services du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies qui s'occupent des secteurs sociaux et économiques dans les domaines thématiques communs.
- 22.4 Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, la CESAO poursuivra l'objectif du programme en stimulant l'intégration économique et sociale aux niveaux sous-régional et régional et en encourageant la solidarité sur la scène politique internationale et dans l'économie mondiale. Cette intégration régionale sera étendue à la région arabe par l'intermédiaire de partenariats stratégiques durables avec le Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et avec des organisations régionales et sous-régionales telles que la Ligue des États arabes et le Conseil de coopération du Golfe (CCG). Le programme se décompose en sept sous-programmes interdépendants, axés sur quatre domaines prioritaires au niveau régional et sur trois questions intersectorielles, dont le détail est présenté ci-après :
- a) Stimulation de la gestion viable des ressources naturelles, en particulier de l'eau, de l'électricité et des secteurs productifs, tout en intégrant les mesures destinées à faire face aux changements climatiques dans les stratégies et plans sectoriels;
 - b) Promotion de politiques sociales intégrées;
 - c) Stimulation d'un développement économique durable fondé sur un accroissement de la productivité et de la compétitivité et au moyen de l'intégration et de la coopération régionales nécessaires à l'heure de la mondialisation;
 - d) Accélération du développement, de l'adaptation, de la diffusion et de l'utilisation des technologies de pointe, en particulier des technologies de l'information et des communications;
 - e) Développement accru des capacités en matière de statistique;
 - f) Mesures favorisant la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes, la promotion de la femme et sa participation effective;
 - g) Promotion de la consolidation de la paix et des mesures permettant d'atténuer l'impact des conflits, leurs causes et leurs retombées sur le développement durable.
- 22.5 La crise financière mondiale actuelle a eu un effet négatif sur les résultats économiques de la région et entraîné la chute des prix des marchés financiers et de l'immobilier, l'effondrement des cours des produits de base et le déclin des recettes d'exportation. Le taux de chômage ayant du même coup fortement progressé dans la région, il n'a jamais été aussi urgent d'adopter des politiques d'emploi proactives en faveur d'une population active en pleine croissance, en particulier des jeunes et des femmes.

- 22.6 Bien que l'expérience ait montré que la croissance économique ne peut, à elle seule, assurer un développement, une justice sociale et une stabilité sociale équitables et sans exclusive, les politiques sociales intégrées ne se voient toujours pas accorder autant d'importance que les politiques économiques. À cet égard, il faut veiller tout particulièrement à assurer un accès équitable aux services publics et à associer les principaux groupes sociaux, notamment les femmes et les jeunes, au processus de développement. Il faudrait en outre s'employer davantage à renforcer la bonne gouvernance afin de garantir la mise en place de processus et de mécanismes efficaces permettant de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de politiques transparentes et participatives.
- 22.7 La région de l'Asie occidentale se distingue par d'abondantes réserves de gaz et de pétrole, lesquelles sont largement exploitées, une importante dépendance alimentaire et des ressources en eau limitées. Les difficultés posées par la pénurie d'eau, déjà exacerbées par des facteurs tels qu'une forte croissance démographique et la surexploitation des ressources en eau disponibles, seront encore aggravées par les changements climatiques, qui devraient se traduire par une extension des zones touchées par la sécheresse, avec de fortes répercussions sur la productivité du secteur agricole et des autres secteurs productifs, ce qui risque de compromettre la mise en œuvre des programmes nationaux et régionaux de développement. C'est pourquoi la CESAO continuera d'appuyer le renforcement des capacités de ses pays membres afin qu'ils puissent gérer de manière durable leurs ressources en eau et en électricité, conformément au Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (« Plan de mise en œuvre de Johannesburg »), en favorisant les pratiques de gestion intégrée des ressources en eau en vue d'avancer vers la réalisation des cibles de l'objectif 7 du Millénaire pour le développement qui concernent l'eau et les services d'assainissement. La Commission continuera de se consacrer en priorité à promouvoir l'amélioration de la fourniture d'électricité dans les régions pauvres et l'utilisation efficace des sources d'énergie (combustibles plus propres et sources d'énergie renouvelables par exemple). Elle fournira également des conseils techniques pour l'intégration de mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets dans les stratégies et plans sectoriels, en évaluant l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau dans la région, en encourageant le secteur de l'énergie à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, et en aidant ses pays membres à mobiliser les ressources internationales à disposition au profit des projets pertinents. En outre, la Commission continuera d'aider ses pays membres à renforcer les moyens de subsistance durables des populations rurales et à accroître la productivité et la compétitivité des petites et moyennes entreprises.
- 22.8 La CESAO appliquera une stratégie de développement intégrée de façon à concilier croissance économique et équité sociale dans la région, tout en accordant une attention particulière aux pays les moins avancés et aux pays en proie à des conflits. À cette fin, elle s'efforcera d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales favorisant un processus de développement équitable et sans exclusive, de renforcer les moyens dont dispose la région pour relever les grands défis existants ou émergents en favorisant des initiatives d'intégration et d'encourager les échanges et les investissements à l'intérieur de la région, l'établissement d'infrastructures intégrées de transport et de communications, et le développement des échanges et des transports.
- 22.9 Dans les pays arabes, la marginalisation des femmes et leur accès limité à l'information et aux ressources sont autant d'entraves au processus de développement. La Commission appuiera les efforts visant à favoriser l'égalité des sexes et la promotion de la femme : a) en diffusant des documents sur les bonnes pratiques et en assurant l'échange au sein de la région; b) en renforçant les capacités des mécanismes nationaux chargés de la condition de la femme afin qu'ils puissent mieux s'acquitter de leurs fonctions et de leurs responsabilités; c) en offrant ses compétences spécialisées en matière de transversalisation de la problématique hommes-femmes; et d) en veillant

à l'application des conventions internationales et des textes issus des grandes conférences et en en assurant le suivi.

- 22.10 La CESAO s'attachera à promouvoir dans la région le développement d'économies fondées sur la connaissance, en menant des analyses et des activités normatives visant à renforcer les capacités locales dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et à réduire la fracture numérique, et en mettant parallèlement au point des stratégies et des plans d'action coordonnés destinés à développer le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) dans le cadre de la suite donnée au Sommet mondial sur la société de l'information.
- 22.11 Il demeure essentiel de renforcer les moyens des pays de la région de produire en temps opportun des statistiques fiables, comparables et ventilées par sexe qui puissent être utilisées pour élaborer des politiques et des programmes et pour suivre les progrès effectués sur la voie de la réalisation des objectifs de développement arrêtés sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire.
- 22.12 La sécurité et la stabilité sont les conditions minimales du développement humain durable et du plein épanouissement de chacun. Toutefois, la persistance des instabilités, des conflits et de l'occupation ainsi que leurs répercussions sont autant de facteurs qui contribuent au déficit de développement des pays membres de la CESAO. À travers les activités qu'elle mènera en partenariat avec les pays membres, d'autres bureaux du système des Nations Unies et institutions multilatérales et régionales, la Commission s'attachera à réduire au minimum les conséquences de l'instabilité qui touche depuis longtemps la région en aidant les pays membres à formuler des politiques de prévention des conflits, de réconciliation et de revitalisation dans le cadre de programmes de développement prévus pour résister aux crises de longue durée. Elle aidera également ses pays membres à formuler des politiques et des programmes pour faire face aux répercussions économiques et sociales des conflits ou de l'occupation et, pour ce qui concerne les plus vulnérables d'entre eux, en particulier les pays les moins avancés, aux nouveaux défis mondiaux. Elle s'appuiera sur ses atouts propres et son expertise interne pour recenser et intégrer des modèles de bonne gouvernance qui répondent aux besoins spécifiques de ses pays membres, et pour moderniser les structures publiques chargées de la consolidation de la paix afin d'instaurer la stabilité et le développement durable dans la région.
- 22.13 La CESAO poursuivra ses activités normatives et d'analyse, ainsi que de coopération technique répondant aux besoins exprimés par ses pays membres. Elle facilitera la mise en commun de connaissances et d'informations en servant de cadre à la constitution de réseaux et au dialogue multilatéral sur les questions de développement à l'échelon régional et mondial, tout en accordant toute l'attention voulue à la promotion de la coopération Sud-Sud. Elle s'attachera tout particulièrement à tenir davantage compte de la situation des femmes tant dans son programme de travail qu'en interne, afin de répondre aux priorités que l'ONU s'est fixées à l'échelle mondiale. Dans le même temps, compte tenu de la détermination de l'ONU à encourager et appuyer les pratiques d'évaluation renforçant les enseignements et la responsabilité, elle tirera parti des résultats des évaluations pour améliorer l'élaboration et l'efficacité des programmes.
- 22.14 L'appui fourni par la Commission devrait contribuer à :
- a) Renforcer les capacités des pays à élaborer et mettre en œuvre des politiques et programmes économiques et sociaux qui soient globaux et équitables et à régler les questions transfrontières;
 - b) Améliorer la coordination des actions et des ressources des organes de l'ONU afin de proposer des solutions communes aux problèmes multidimensionnels que rencontrent les pays de la région;

- c) Contribuer à l'examen et à l'évaluation par le Conseil économique et social et ses commissions techniques des progrès accomplis dans l'application des textes issus des conférences et réunions au sommet des Nations Unies;
 - d) Développer le partage des connaissances et la coopération Sud-Sud entre les pays de la région et avec les pays d'autres régions de façon à promouvoir la coopération régionale et interrégionale;
 - e) Améliorer les capacités de développement et l'exploitation du capital de connaissances de la région.
- 22.15 Les consultations qui ont eu lieu entre les groupes thématiques du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales devraient contribuer à renforcer la coordination et la collaboration dans les principaux domaines d'activité du Secrétariat en matière de développement économique et social. En outre, en tant que chef de file du Mécanisme de coordination régionale, la Commission s'efforce de faciliter les consultations tenues par les organismes compétents du système des Nations Unies pour définir les domaines prioritaires dans lesquels ils peuvent apporter un appui collectif aux activités menées en faveur du développement dans la région, mais aussi dans le cadre plus large de la région arabe.
- 22.16 Pour contribuer à promouvoir une culture de la responsabilité comme le prescrit la résolution 64/259 de l'Assemblée générale, le Secrétaire exécutif a signé en février 2011 un accord avec le Secrétaire général dans lequel il s'engage à atteindre certains objectifs énoncés dans le budget-programme, notamment l'intégration des activités des sous-programmes de la CESAO, le renforcement des rôles stratégiques de la Commission dans la région et l'appui à la coordination des activités régionales entreprises par les organismes des Nations Unies et d'autres grands acteurs régionaux s'agissant de nouvelles questions de portée mondiale dans la région de la Commission et dans le cadre plus large de la région arabe. Le Secrétaire exécutif s'est également engagé à gérer de façon responsable les ressources humaines et financières mises à disposition par les États Membres, à appliquer les recommandations des organes de contrôle, à respecter toutes les règles, tous les règlements et toutes les normes déontologiques, et à assurer la gestion des risques. À cette fin, il continuera de faire en sorte que ces objectifs figurent dans les plans de travail et les évaluations du personnel à tous les niveaux de la Commission. La CESAO a également mis au point un outil de suivi des résultats en vue d'améliorer la gestion conjointe des informations relatives à l'exécution des programmes et du budget. Elle redoublera d'efforts pour appliquer en temps utile toutes les recommandations des organes de contrôle.
- 22.17 Dans sa résolution 63/260, l'Assemblée générale a alloué à la Commission des crédits pour financer des postes supplémentaires au titre de cinq de ses sous-programmes, ce qui lui a permis d'accroître son efficacité et son efficience dans l'exécution de son mandat, notamment ce qui suit :
- a) Amélioration de ses connaissances et de son savoir-faire en matière de négociation d'instruments de gestion des ressources en eau partagées afin d'aider les pays de la région et les pays membres à évaluer la vulnérabilité et les effets des changements climatiques sur les ressources hydriques de la région;
 - b) Renforcement des moyens afin d'appuyer le Forum arabe pour les politiques sociales et les travaux de la CESAO concernant les répercussions sociales de la crise financière dans la région et les écarts en matière de développement urbain;
 - c) Consolidation des capacités de recherche et d'assistance technique dans les domaines du financement du développement, des négociations d'accords bilatéraux d'investissement et d'accords concernant la double imposition, et des envois de fonds;

- d) Augmentation de l'appui aux pays membres de la CESA0 dans le cadre de la préparation technique préalable à la création d'observatoires scientifiques, technologiques et d'innovation;
 - e) Renforcement des capacités dans le domaine des statistiques ventilées par sexe, y compris par la fourniture d'une assistance technique aux pays de la région.
- 22.18 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2012-2013 s'élèvent à 62 772 600 dollars, soit une diminution de 525 800 dollars (0,8 %) par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2010-2011. La diminution nette, dont rend compte le tableau 22.5 ci-dessous, peut se résumer comme suit :
- a) L'augmentation de 414 900 dollars à la rubrique Direction exécutive et administration se rapporte aux objets de dépense autres que les postes concernant i) les réunions du Mécanisme de coordination régionale (30 100 dollars) et ii) la continuité des opérations (384 800 dollars);
 - b) L'augmentation nette de 309 100 dollars pour la composante programme de travail s'explique par i) une augmentation nette de 308 200 dollars à la rubrique Postes pour la création de 3 nouveaux postes (1 D-1 pour le sous-programme 6, et 1 D-1 et 1 P-5 pour le sous-programme 7), la suppression de 3 postes (2 agents recrutés sur le plan local dans le sous-programme 3 et un agent recruté sur le plan local dans le sous-programme 4) et le déclassement de 1 poste de la classe P-4 à la classe P-3 dans le sous-programme 2, et ii) une très faible augmentation des autres objets de dépenses (900 dollars);
 - c) Une baisse d'un montant de 1 249 800 dollars au titre de l'appui aux programmes, comprenant i) une augmentation nette de 50 100 dollars à la rubrique Postes, qui tient à la suppression d'un poste d'agent recruté sur le plan local au sein des Services centraux d'appui, qui dépendent de la Division des services administratifs, et à l'effet-report de la création d'un poste d'administrateur recruté sur le plan local au sein des Services centraux d'appui, qui a été approuvée en 2010-2011, ii) une réduction de 47 000 dollars à la rubrique Autres objets de dépenses liée aux crédits non renouvelables approuvés en 2010-2011 au titre des frais généraux de fonctionnement ainsi que du mobilier et du matériel en raison des prévisions révisées comme suite à la décision de renforcer et d'uniformiser le système de gestion de la sécurité, et iii) une réduction de 1 152 700 dollars concernant des rubriques autres que les postes.
- 22.19 Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, il est prévu de compléter les ressources du budget ordinaire par des fonds extrabudgétaires d'un montant de 5 199 500 dollars afin de financer des activités visant à renforcer les capacités nationales, y compris sous forme de missions de services consultatifs, d'ateliers de formation et de projets opérationnels. La réduction du montant global des fonds extrabudgétaires s'explique par l'achèvement de projets financés au moyen du Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement et par l'absence, à ce stade de la présentation du budget, d'engagements fermes pour de nouveaux financements de projets de coopération technique pour l'exercice biennal 2012-2013.
- 22.20 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement ci-après et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 22.3

Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2008-2009 (nombre effectif)</i>	<i>2010-2011 (nombre estimatif)</i>	<i>2012-2013 (nombre estimatif)</i>
Publications en série	26	32	31
Publications isolées	19	19	26
Total	45	51	57

22.21 Les ressources à désigner, aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation s'élèveraient à 811 400 dollars, soit l'équivalent de 36,5 mois de travail d'administrateurs et de 15,5 mois de travail d'agents locaux estimés à 537 100 dollars, et 274 300 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes. Le montant global sera financé sur le budget ordinaire à hauteur de 663 000 dollars, les 148 400 dollars restants étant financés au moyen de fonds extrabudgétaires.

22.22 La ventilation en pourcentage des ressources prévues au titre du présent chapitre est donnée dans le tableau 22.4 ci-après.

Tableau 22.4

Répartition de la ressource par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	0,2	–
B. Direction exécutive et administration	6,4	–
C. Programme de travail		–
1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable	9,5	54,3
2. Développement social	8,8	10,5
3. Développement économique et intégration	11,4	0,6
4. Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale	6,8	–
5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques basées sur les observations factuelles	6,2	2,9
6. Promotion de la femme	4,3	0,7
7. Atténuation des conflits et développement	4,4	24,9
Total partiel C	51,4	93,9
D. Appui au programme	42,0	6,1
Total	100,0	100,0

Tableau 22.5

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante,	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
A. Organes directeurs	83,0	145,0	–	–	145,0	9,4	154,4
B. Direction exécutive et administration	2 906,5	3 603,2	414,9	11,5	4 018,1	344,5	4 362,6
C. Programme de travail	26 490,9	31 944,8	309,1	1,0	32 253,9	1 937,0	34 190,9
D. Appui au programme	27 327,4	27 605,4	(1 249,8)	(4,5)	26 355,6	2 746,8	29 102,4
Total (1)	56 807,8	63 298,4	(525,8)	(0,8)	62 772,6	5 037,7	67 810,3

2) *Fonds extrabudgétaires*

	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (montant estimatif)	2012-2013 (montant estimatif)
A. Organes directeurs	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	30,4	–	–
C. Programme de travail	5 109,1	7 078,5	4 882,2
D. Appui au programme	298,2	460,1	317,3
Total (2)	5 437,7	7 538,6	5 199,5
Total [(1) + (2)]	62 245,5	70 837,0	73 009,8

Tableau 22.6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2010- 2011	2012- 2013	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2010- 2011	2012- 2013
			2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	7	9	–	–	–	–	7	9
P-5	24	25	–	–	–	–	24	25
P-4/3	64	64	–	–	–	–	64	64
P-2/1	18	18	–	–	–	–	18	18
Total partiel	115	118	–	–	–	–	115	118
Catégories diverses								
Administrateur recrutés sur le plan national	2	2	–	–	–	–	2	2
Agents recrutés sur le plan local	143	139	–	–	–	–	143	139

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013
Agents du Service mobile	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	146	142	–	–	–	–	146	142
Total	261	260	–	–	–	–	261	260

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 145 000 dollars

- 22.23 La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale compte 14 États membres.
- 22.24 La Commission, qui relève du Conseil économique et social, assure la direction de l'ensemble des travaux de son secrétariat. Elle se réunit pendant quatre jours ouvrables une fois tous les deux ans, généralement à son siège. Conformément à la résolution 230 (XXI), adoptée le 11 mai 2001 à sa vingt et unième session, les réunions du Comité préparatoire font partie intégrante des sessions de la Commission et ces réunions se tiennent avant la session plénière de la Commission pour examiner les points de l'ordre du jour. En conséquence, la vingt-septième session se tiendra en 2012, avec une réunion de deux journées au niveau des hauts responsables consacrées à l'examen des points de l'ordre du jour précédant les deux journées de session plénière au niveau ministériel.
- 22.25 Le Comité technique se réunit trois fois par exercice biennal pour conseiller le secrétariat de la CESAO sur les questions inscrites au programme, y compris le projet de cadre stratégique, le programme de travail proposé et le suivi de la mise en œuvre du programme de travail, la mobilisation des ressources extrabudgétaires, le suivi des résolutions de la Commission, et pour dresser la liste des nouvelles questions économiques et sociales devant être examinées par la Commission. Le Comité technique a été créé en application de la décision prise par la Commission à sa vingt-quatrième session afin de renforcer l'interaction et de resserrer les consultations entre les membres de la Commission et son secrétariat sur les questions de fond en matière de développement.
- 22.26 La Commission comprend sept comités intergouvernementaux subsidiaires spécialisés, dont six se réunissent tous les deux ans et un annuellement¹. Le calendrier des réunions de ces comités et du Comité technique s'établira comme suit :
- Neuvième session du Comité de l'énergie (sous-programme 1) (2 jours en 2012);
 - Dixième session du Comité des ressources en eau (sous-programme 1) (3 jours en 2013);
 - Neuvième session du Comité du développement social (sous-programme 2) (3 jours en 2013);
 - Treizième et quatorzième sessions du Comité des transports (sous-programme 3) (3 jours en 2012 et 3 jours en 2013);

¹ Le Comité des transports se réunit chaque année, ainsi que le prévoit la résolution 229 (XXI) de la CESAO sur la fréquence des sessions de ce comité.

- e) Huitième session du Comité technique sur la libéralisation du commerce international et la mondialisation de l'économie dans les pays de la région de la CESAO (sous-programme 3) (2 jours en 2013);
 - f) Dixième session du Comité de statistique (sous-programme 5) (3 jours en 2012);
 - g) Sixième session du Comité pour les femmes (sous-programme 6) (3 jours en 2013);
 - h) Septième session du Comité technique (2 jours en 2012);
 - i) Huitième session du Comité technique (2 jours en 2013);
 - j) Neuvième session du Comité technique (2 jours en 2013).
- 22.27 Le Comité consultatif des ambassadeurs se réunit deux fois par an pour poursuivre le dialogue entre le secrétariat de la Commission et les États membres. Il se compose des chefs des missions diplomatiques dans le pays hôte de la Commission, ainsi que d'un haut représentant du pays hôte. Le Comité consultatif remplit une mission de consultation et constitue le principal moyen de communication entre les États membres et le secrétariat de la CESAO et entre les États eux-mêmes pour les questions importantes qui sont soulevées entre les sessions biennales (2 fois 1 journée en 2012 et 2 fois 1 journée en 2013).
- 22.28 Le nombre total de jours de réunion des organes délibérants est de 36.

Tableau 22.7

Ressources nécessaires : organes directeurs

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013 (avant actualisation des coûts)		2010-2011	2012-2013
	2010-2011	2012-2013		
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	145,0	145,0	–	–
Total	145,0	145,0	–	–

- 22.29 Vu le montant de 145 000 dollars demandé au titre des rubriques ci-après : a) personnel temporaire pour les réunions afin d'assurer les services d'interprétation et de traduction; et b) personnel temporaire (autre que pour les réunions) durant la session de la Commission, celles de ses sept comités subsidiaires intergouvernementaux ainsi que la réunion du Comité technique.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 018 100 dollars

- 22.30 La rubrique Direction exécutive et administration regroupe le Bureau du Secrétaire exécutif et le Service d'information de la CESAO.
- 22.31 Le Cabinet du Secrétaire exécutif assure la direction d'ensemble, supervise les programmes, les activités de planification et de coordination et oriente les politiques des divisions techniques, du programme de coopération technique et d'autres services d'appui en vue de la bonne exécution du programme de travail de la CESAO, comme le prescrit l'Assemblée générale, ainsi que l'application des politiques et des mandats à l'échelle du système des Nations Unies. Il s'assure

que la CESAO, en tant qu'organisme régional des Nations Unies, joue un rôle de premier plan dans le développement économique et social de la région, veille à ce que les questions d'intérêt général se concrétisent par une action régionale comme le demandent les États membres et facilite l'expression des préoccupations communes des pays membres en les inscrivant sur la liste des priorités de la communauté internationale. En outre, il entretient des contacts efficaces et réguliers avec les représentants des États membres, afin d'échanger des vues sur les questions de fond d'intérêt mutuel, ainsi qu'avec le Cabinet du Secrétaire général et avec le Bureau de coordination des commissions régionales à New York.

- 22.32 Le Cabinet du Secrétaire exécutif s'emploie également à renforcer la collaboration et la coordination entre la Commission et le Secrétariat de l'ONU, en particulier entre les cinq commissions régionales, les institutions spécialisées, les fonds et les programmes. Il continuera à accroître la coopération et la coordination avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales et régionales, en particulier avec la Ligue des États arabes et ses organes subsidiaires.
- 22.33 Le Cabinet du Secrétaire exécutif assure également le bon fonctionnement du mécanisme intergouvernemental de la Commission, notamment la session biennale et les organes subsidiaires – le Comité consultatif des ambassadeurs et le Comité technique de la CESAO.
- 22.34 Il supervise par ailleurs les activités du Service d'information de la CESAO, dont les fonctions principales sont de diffuser des informations sur les travaux de la CESAO dans toute la région et de fournir des services d'information au Cabinet et aux divisions de la CESAO. Ces activités visent à sensibiliser le public à l'action de l'Organisation en général et à celle de la CESAO en particulier, et à mobiliser l'appui du public en faveur d'un renforcement de la contribution de la CESAO au développement économique et social de la région.

Tableau 22.8

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer la pleine application des directives des organes délibérants et le respect des politiques et procédures de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

a) Le programme de travail de la CESAO est efficacement géré.

a) i) Fournitures, dans les délais prescrits, des produits et services

Mesure des résultats

2008-2009 : 82 %

2010-2011 (estimation) : 90 %

2012-2013 (objectif) : 93 %

ii) Utilisation efficace et rationnelle des ressources

Mesure des résultats

2008-2009 : les dépenses représentent 94,3 % du montant autorisé

2010-2011 (estimation) : 100 %

2012-2013 (objectif) : 100 %

- b) Amélioration des délais de présentation de la documentation
- b) Augmentation du pourcentage de documents d'avant-session qui sont présentés dans les délais impartis
- Mesure des résultats*
2008-2009 : sans objet
2010-2011 (estimation) : sans objet
2012-2013 (objectif) : 100 %
- c) Recensement des questions nouvelles exigeant l'attention des États membres
- c) Augmentation du nombre de recommandations faites par les organes intergouvernementaux au sujet des questions nouvelles qui ont été portées à leur attention par la CESAO
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 78 recommandations
2010-2011 (estimation) : 85 recommandations
2012-2013 (objectif) : 90 recommandations
- d) Renforcement de la cohérence dans la politique de gestion des activités économiques et sociales de l'ONU
- d) Augmentation du nombre de produits à fournir qui relèvent du mécanisme de coordination régionale ou de l'un de ses groupes de travail thématiques
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 5 produits fournis
2010-2011 (estimation) : 7 produits fournis
2012-2013 (objectif) : 15 produits fournis
- e) Sensibilisation accrue du public aux activités de la CESAO pour ce qui est de traiter des priorités régionales et des questions nouvelles
- e) i) Amélioration de la couverture des activités de la CESAO dans les médias audiovisuels et la presse écrite
- Mesure des résultats*
(Nombre de fois où les activités de la CESAO sont couvertes par les médias)
- 2008-2009 : 800 fois
2010-2011 (estimation) : 950 fois
2012-2013 (objectif) : 1 000 fois
- ii) Augmentation du nombre de clients et utilisateurs qui se servent des informations fournies par la CESAO
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 3 500 clients
2010-2011 (estimation) : 4 260 clients
2012-2013 (objectif) : 5 000 clients
-

Facteurs externes

22.35 Le Cabinet du Secrétaire exécutif devrait parvenir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies : a) la situation politique du pays hôte et de la région ne continue pas à se détériorer; b) les gouvernements des États membres participent activement à la formulation du programme de travail de la CESAO; c) les États membres ont les moyens et la volonté de réorienter leurs politiques économiques et sociales et de réformer leurs structures; et d) les institutions nationales sont prêtes à fournir des informations utiles en temps voulu.

Produits

22.36 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Planification et services fonctionnels pour les sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires (8);
 - ii) Planification et services fonctionnels pour le Comité technique de la CESAO (12);
 - iii) Planification et services fonctionnels pour les réunions du Comité consultatif des ambassadeurs (8);
 - iv) Groupes d'experts : planification et services fonctionnels pour les réunions d'une cellule de réflexion arabe (2); planification et services fonctionnels pour les réunions du mécanisme de coordination régionale (4);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : rapport annuel de la CESAO (2); série de documents de travail de la CESAO (2);
 - ii) Publications isolées : publications phares multidisciplinaires sur : l'intégration régionale; les États arabes en 2025; les objectifs du Millénaire pour le développement (au lendemain de 2015);
 - iii) Séminaires organisés par le Secrétariat : séances d'information/exposés dans des écoles, des universités et d'autres enceintes sur l'activité de l'Organisation des Nations Unies en général et celle de la CESAO en particulier;
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : bulletin hebdomadaire d'information de la CESAO (2); brochures, prospectus, dépliants, affiches et autres articles de promotion sur l'activité de la CESAO (2); bulletins quotidiens d'information électronique en anglais et en arabe sur le site Web de la CESAO (2); pochette de documentation pour la session ministérielle de la CESAO; reportages dans les médias sur les activités de la CESAO (2);
 - v) Communiqués de presse et conférences de presse : organisation de conférences de presse et de points de presse pour le Secrétaire exécutif et d'autres hauts responsables ainsi que pour le lancement des publications phares et d'autres événements importants (2); organisation de rencontres avec la presse pour le Secrétaire exécutif et d'autres hauts fonctionnaires (2); rédaction de communiqués de presse en anglais et en arabe sur les réunions et activités de la CESAO et diffusion de ceux-ci aux médias de toute la région (2); fourniture d'une couverture médiatique des réunions et activités de la CESAO (2);

- vi) Manifestations spéciales : lancement de la publication phare sur l'intégration régionale; lancement de la publication phare sur les États arabes en 2025; lancement de la publication phare sur les objectifs du Millénaire pour le développement (au lendemain de 2015); planification et service des célébrations annuelles de la Journée des Nations Unies (2);
- vii) Activités techniques : mise à jour régulière de la page Web du Cabinet du Secrétaire exécutif et des bases de données en ligne à l'intention des médias (2); mise à jour régulière de la page Web des organes consultatifs et des coordonnateurs et de celle de l'organe directeur sur le site Web de la CESAO (2);
- viii) Services d'appui électronique et audiovisuel : production de spots télévisés et/ou de documentaires à l'intention des médias dans l'ensemble de la région.

Tableau 22.9

Ressources nécessaires : direction exécutive et administration

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	3 385,1	3 385,1	16	16
Autres objets de dépense	218,1	633,0	–	–
Total	3 603,2	4 018,1	16	16

- 22.37 Le montant de 3 385 100 dollars prévu au titre des postes permettra de continuer à financer 16 postes au Cabinet du Secrétaire exécutif (1 SGA, 1 D-2, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 8 postes d'agent local) et au Service d'information (2 postes d'agent local), comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- 22.38 Les ressources d'un montant de 633 000 dollars à la rubrique Autres objets de dépense doivent permettre de financer les objets de dépense suivants : a) le personnel temporaire (autre que pour les réunions) et les heures supplémentaires en vue d'assurer la préparation et le service de la vingt-sixième session de la Commission et de ses organes subsidiaires; b) des services de consultants pour réaliser, dans le contexte de l'établissement du rapport annuel de la CESAO, des études dans des domaines qui ne relèvent pas de la compétence des divisions organiques; c) deux réunions annuelles de réflexion qui serviraient de base à un échange de vues entre les experts sur les priorités absolues de la région et trois réunions du mécanisme de coordination régionale visant à promouvoir la coordination stratégique et l'échange d'informations aux niveaux régional et infrarégional entre les entités des Nations Unies et d'autres partenaires régionaux et infrarégionaux; d) les voyages des fonctionnaires du Cabinet du Secrétaire exécutif et des services d'information; et e) la continuité des opérations. L'augmentation de 414 900 dollars par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice biennal précédent correspond aux crédits nécessaires pour financer les réunions du mécanisme de coordination régionale et la continuité des opérations.

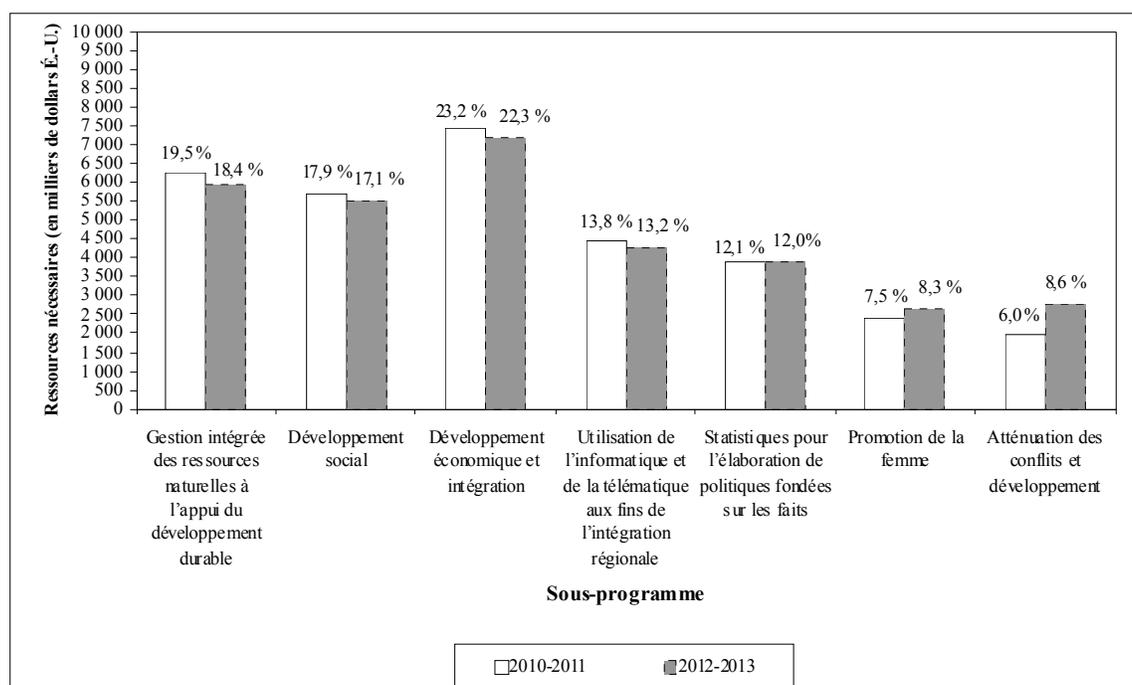
C. Programme de travail

Tableau 22.10

Ressources nécessaires, par sous-programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable	6 223,6	5 939,0	25	24
2. Développement social	5 702,3	5 522,2	23	23
3. Développement économique et intégration	7 421,6	7 190,2	30	28
4. Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale	4 413,5	4 271,9	17	16
5. Statistiques pour l'élaboration de politiques fondées sur les faits	3 869,8	3 869,8	16	16
6. Promotion de la femme	2 382,3	2 673,1	10	11
7. Atténuation des conflits et développement	1 931,7	2 787,7	8	11
Total partiel	31 944,8	32 253,9	129	129
Fonds extrabudgétaires	7 078,5	4 882,2	–	–
Total	39 023,3	37 136,1	129	129

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



Sous-programme 1 Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 939 000 dollars

- 22.39 La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division du développement durable et de la productivité. Sa mise en œuvre se fera conformément à la stratégie qui a été exposée en détail dans le sous-programme 1 du programme 18 du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1).

Tableau 22.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la gestion intégrée et viable des ressources naturelles de la région, en particulier de l'eau et de l'énergie, tout en intégrant les mesures destinées à faire face aux changements climatiques dans les stratégies et plans sectoriels

Réalisations escomptées du Secrétariat

a) Renforcement des capacités techniques, humaines et institutionnelles des pays membres en matière d'élaboration et d'application de politiques, stratégies et plans d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux de gestion durable de l'énergie et des ressources en eau, conformément au Plan de mise en œuvre de Johannesburg

Indicateurs de succès

a) i) Nombre accru de pays membres et de parties prenantes de la région se déclarant, dans leurs réponses aux enquêtes de suivi, satisfaits de la contribution qu'apportent les réunions d'experts et les services consultatifs et de renforcement des capacités de la CESA0 à la réalisation de leurs objectifs de développement durable

Mesure des résultats

2008-2009 : 5 réponses

2010-2011 (estimation) : 7 réponses

2012-2013 (objectif) : 12 réponses

ii) Nombre accru de mesures élaborées et mises en œuvre par les pays membres, grâce à l'appui de la CESA0, pour assurer une gestion intégrée et viable des ressources naturelles, conformément au Plan de mise en œuvre de Johannesburg

Mesure des résultats

2008-2009 : 26 mesures

2010-2011 (estimation) : 30 mesures

2012-2013 (objectif) : 36 mesures

b) Renforcement de la capacité des gouvernements et d'autres parties prenantes des secteurs public et privé d'intégrer les mesures destinées à faire face aux changements climatiques dans les stratégies et plans sectoriels et de mobiliser l'appui financier et technique à cet effet

c) Renforcement de l'aptitude des pays membres à mettre au point et appliquer de bonnes pratiques et des plans permettant de renforcer l'agriculture durable et d'améliorer les moyens de subsistance des populations rurales ainsi que d'accroître la productivité et la compétitivité des petites et moyennes entreprises en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

b) i) Nombre accru de pays mettant en œuvre des plans et des initiatives en matière d'énergie durable, y compris des projets formulés ou exécutés avec l'appui de la CESAO et financés par le Mécanisme pour un développement propre et d'autres mécanismes internationaux de financement

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : sans objet

2012-2013 (objectif) : 2 pays

ii) Nombre accru de partenaires participant à l'élaboration des évaluations et des mesures régionales de la CESAO destinées à faciliter l'adaptation aux changements climatiques

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 4 partenaires

2012-2013 (objectif) : 6 partenaires

c) i) Nombre accru de mesures prises par les petites et moyennes entreprises, avec l'aide de la CESAO, pour recourir à des technologies sans danger pour l'environnement, y compris éventuellement pour assurer la viabilité des moyens de subsistance des populations rurales

Mesure des résultats

2008-2009 : 2 mesures

2010-2011 (estimation) : 6 mesures

2012-2013 (objectif) : 10 mesures

ii) Nombre accru de plans et de pratiques optimales appliqués par les pays membres, à l'initiative et avec l'appui de la CESAO, pour améliorer l'accès aux services de base en matière d'électricité, d'eau et d'assainissement

Mesure des résultats

2008-2009 : 2 initiatives/plans/pratiques optimales

2010-2011 (estimation) : 4 initiatives/plans/pratiques optimales

2012-2013 (objectif) : 7 initiatives/plans/pratiques optimales

Facteurs externes

22.40 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays membres sont disposés à adopter et à appliquer les politiques de développement durable recommandées par les sommets mondiaux et les conférences mondiales et régionales; b) le montant des ressources extrabudgétaires réservées aux activités demeure suffisant; c) la situation politique est plus stable, ce qui favorise une coopération plus étroite entre les pays membres de la région et une coopération technique plus efficace; et d) conformément à leurs engagements, les pays développés aideront les pays en développement, y compris les pays de la CESA0, à formuler et à mettre en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques par le biais de transferts de technologie et d'un soutien financier.

Produits

22.41 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité de l'énergie sur les travaux de sa huitième session; rapport du Comité des ressources en eau sur les travaux de sa neuvième session;
 - ii) Comité des ressources en eau :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (dixième session du Comité) (6);
 - b. Documents à l'intention des organes délibérants : rapport sur la vulnérabilité socioéconomique et environnementale résultant des effets des changements climatiques sur le secteur de l'eau dans les pays de la CESA0;
 - iii) Comité de l'énergie :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (neuvième session du Comité) (4);
 - b. Documents à l'intention des organes délibérants : rapport sur l'adoption et l'application des techniques d'exploitation des énergies renouvelables dans les pays membres de la CESA0; rapport sur les projets élaborés et mis en œuvre dans le cadre du mécanisme pour un développement propre dans les pays membres de la CESA0;
 - iv) Réunions des groupes d'experts spéciaux sur : les pratiques optimales en matière de consommation et de production durables dans la région de la CESA0; les chaînes logistiques vertes permettant d'améliorer les moyens de subsistance dans la région arabe; la promotion des techniques de captage et de stockage du carbone dans la région de la CESA0; la coopération régionale en matière d'adaptation aux changements climatiques; la gestion partagée des ressources hydriques : voies de coopération à l'échelon régional; les méthodes de suivi de la transition vers une économie verte dans la région arabe;
 - v) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : appui fonctionnel et suivi de certaines résolutions adoptées par le Conseil d'administration du Conseil des ministres arabes chargé de l'électricité (2); appui fonctionnel et suivi de certaines résolutions adoptées par le Conseil des ministres arabes chargé des ressources en eau (2); appui fonctionnel au secrétariat exécutif du Comité mixte sur l'environnement et le développement de la région arabe (CESA0/Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)/Ligue des

États arabes) et suivi de résolutions adoptées par le Conseil des ministres arabes chargé de l'environnement;

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : *Rapport de la CESAO sur la mise en valeur des ressources en eau, n° 5 : capacités nationales pour la gestion des ressources hydriques partagées dans la région de la CESAO*;
 - ii) Publications isolées sur : les chaînes logistiques vertes permettant d'améliorer les moyens de subsistance dans la région arabe; le suivi de la transition vers une économie verte dans la région arabe; la coopération régionale en matière d'adaptation aux changements climatiques; les mécanismes et les mesures permettant d'incorporer les priorités régionales dans les stratégies et les plans sectoriels; la contribution des énergies renouvelables à la promotion des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques dans la région de la CESAO;
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : prospectus et disque compact sur les initiatives en matière d'économie verte, les exemples de réussite et les enseignements tirés dans la région arabe (2); supports de promotion pour la Journée mondiale de la lutte contre la désertification (2), la Journée mondiale de l'environnement (2), la Journée mondiale de l'eau (2), la Journée arabe du rendement énergétique (2) et sur les questions énergétiques dans la région;
 - iv) Supports techniques : mise au point et mise à jour du portail de la CESAO sur l'eau, l'environnement, les questions énergétiques, l'agriculture et le développement des entreprises (2); fiches d'information sur les questions suivantes : les technologies vertes dans le secteur de l'énergie dans la région de la CESAO; les effets des changements climatiques sur le secteur de l'énergie dans la région de la CESAO; les initiatives régionales en matière de cartographie et de suivi des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets; et l'état des secteurs productifs dans la région de la CESAO; manuel sur le renforcement des capacités techniques des équipes nationales des pays membres de la CESAO; série de documents de travail;
 - v) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : contribution de fond à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20); contribution de fond à la session annuelle de la Commission du développement durable sur les questions thématiques de la Commission et aux réunions tenues par les instances mondiales et régionales sur les changements climatiques (Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, dix-huitième et dix-neuvième sessions), sur les questions de l'eau (2), de l'énergie et de l'environnement (2); fourniture d'un appui fonctionnel aux réunions tenues par le Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination; fourniture d'un appui fonctionnel aux réunions tenues par les organes de coordination des Nations Unies et les instances régionales et mondiales sur les questions de l'eau, de l'énergie, du secteur de la production et de l'environnement (2);
 - vi) Contribution aux produits communs : contribution de fond à la copublication de la CESAO sur l'engagement à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement : « Day After 2015 » – gros plan sur l'objectif 7 (objectifs et indicateurs spécifiques à la région en matière d'alimentation en eau et d'assainissement);

- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : missions consultatives à la demande d'États Membres sur des questions relatives au développement durable dans le cadre du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement; services consultatifs aux pays membres, sur demande, relatifs aux pratiques de gestion de l'énergie durable;
 - ii) Projets opérationnels : renforcement des capacités en matière d'atténuation des effets des changements climatiques en vue de la réduction de la pauvreté en Asie occidentale; développement des capacités des pays arabes dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques grâce à l'utilisation des outils de gestion intégrée des ressources en eau dans des secteurs clés; projet opérationnel sur les applications en matière d'électrification rurale (énergie éolienne) dans certains pays de la CESA0; renforcement des capacités nationales dans la région de la CESA0 en ce qui concerne le développement des secteurs de production écologiques; fourniture d'un appui aux pays membres de la CESA0 dans le domaine de la gestion des ressources hydriques, de l'alimentation en eau et de l'assainissement.

Tableau 22.12

Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	5 839,0	5 564,4	25	24
Autres objets de dépense	384,6	374,6	–	–
Total partiel	6 223,6	5 939,0	25	24
Fonds extrabudgétaires	1 948,4	2 824,8	–	–
Total	8 172,0	8 763,8	25	24

- 22.42 Le montant de 5 564 000 dollars au titre des postes permettrait de financer le maintien de 24 postes (1 D-1, 4 P-5, 4 P-4, 3 P-3, 2 P-2 et 10 postes d'agent local), comme indiqué dans le tableau ci-dessus. La Division du développement durable et de la productivité se compose du Bureau du Chef de la Division (1 D-1, 1 P-5 et 2 postes d'agent local), de la Section des ressources en eau (1 P-5, 2 P-4, 1 P-2 et 3 postes d'agent local), de la Section de l'énergie (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3 et 2 postes d'agent local) et de la Section des secteurs de production (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 3 postes d'agent local). La diminution de 274 600 dollars par rapport au précédent exercice biennal tient au projet de réaffectation d'un poste d'économiste (P-3), actuellement dans la Section des ressources en eau, au sous-programme 7 à la suite de la nouvelle répartition des responsabilités au sein du personnel actuel de la Section.
- 22.43 Le montant de 374 600 dollars prévu au titre des dépenses autres que les postes permettra de financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les réunions de groupes d'experts et les frais de voyage du personnel. La diminution de 10 000 dollars par rapport à l'exercice précédent correspond à une baisse des ressources affectées aux consultants en raison d'un recours accru aux capacités internes.

- 22.44 Les ressources extrabudgétaires d'un montant de 2 824 800 dollars permettraient : a) de fournir un appui au réseautage dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau; b) d'aider les pays membres dans le domaine de l'alimentation en eau et de l'assainissement; c) d'évaluer les effets des changements climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité économique de la région arabe; et d) de développer l'électrification rurale en utilisant l'énergie éolienne dans certains pays de la région de la CESA0. L'augmentation prévue des ressources extrabudgétaires résulte d'un nouveau financement prévu des projets relatifs aux ressources en eau.

Sous-programme 2 Développement social

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 522 200 dollars

- 22.45 La responsabilité de l'exécution du sous-programme 2 incombe à la Division du développement social. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 2 du programme 18 du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1).

Tableau 22.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des pays membres d'adopter des politiques sociales et des mécanismes institutionnels favorisant un développement social équitable et sans exclusive, en prenant en compte les spécificités régionales

Réalisations escomptées du Secrétariat

a) Renforcement de la capacité des pays d'élaborer une politique sociale fondée sur les droits qui favorise l'intégration sociale, notamment l'intégration des groupes vulnérables

Indicateurs de succès

a) i) Accroissement du nombre d'institutions nationales qui fournissent, avec l'aide de la CESA0, des connaissances et des informations sur les situations de vulnérabilité et les groupes vulnérables

Mesure des résultats

2008-2009 : 4 institutions
2010-2011 (estimation) : 6 institutions
2012-2013 (objectif) : 8 institutions

ii) Accroissement du nombre de politiques et de programmes d'intégration sociale fondés sur des données factuelles qui sont adoptés par les pays membres avec l'aide de la CESA0

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet
2010-2011 (estimation) : sans objet
2012-2013 (objectif) : 2 politiques et programmes

b) Renforcement de la capacité des pays membres de tenir compte de la situation de divers groupes sociodémographiques, en particulier les jeunes, les personnes âgées et les travailleurs migrants, dans le processus de développement

b) i) Accroissement du nombre total de pays qui donnent suite au Programme d'action mondial pour la jeunesse, avec l'aide de la CESAO

Mesure des résultats

2008-2009 : 3 pays

2010-2011 (estimation) : 6 pays

2012-2013 (objectif) : 8 pays

ii) Accroissement du nombre de mesures et de dispositions adoptées par les pays membres pour tenir compte des problèmes prioritaires que sont le vieillissement et la mobilité de la main-d'œuvre dans les plans et programmes de développement

Mesure des résultats

2008-2009 : 6 mesures/dispositions

2010-2011 (estimation) : 8 mesures/dispositions

2012-2013 (objectif) : 10 mesures/dispositions

c) Renforcement de la coopération entre l'État et les organisations de la société civile pour ce qui est de l'élaboration, de l'application et du suivi des politiques de développement, y compris des politiques sociales et des programmes et projets connexes

c) i) Accroissement du nombre de mécanismes consultatifs, de réseaux et d'accords relatifs au développement social participatif et au développement local et de programmes de renforcement de capacités connexes bénéficiant du soutien de la CESAO

Mesure des résultats

2008-2009 : 8 mécanismes consultatifs, réseaux et accords

2010-2011 (estimation) : 11 mécanismes consultatifs, réseaux et accords

2012-2013 (objectif) : 14 mécanismes consultatifs, réseaux et accords

ii) Accroissement du nombre de cas dans lesquels des organisations de la société civile et d'autres institutions sont consultées par les autorités en vue de l'élaboration, de l'application et du suivi de politiques, avec l'appui de la CESAO

Mesure des résultats

2008-2009 : 2 cas signalés

2010-2011 (estimation) : 6 cas signalés

2012-2013 (objectif) : 10 cas signalés

Facteurs externes

- 22.46 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays membres demeurent résolus à atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international et continuent d'appuyer les activités visant à promouvoir un développement social global; b) les fonds extrabudgétaires disponibles sont à la mesure des activités programmées; et c) il existe un minimum de stabilité politique et un environnement de travail sûr.

Produits

22.47 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité du développement social sur les travaux de sa huitième session;
 - ii) Comité du développement social :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions de la neuvième session du Comité (6);
 - iii) Documentation à l'intention des organes délibérants : bonnes pratiques pour l'adoption de l'approche participative de la CESAO dans certains pays membres de la Commission; planification en faveur des personnes âgées dans la région de la CESAO dans le cadre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement; politiques d'intégration sociale dans la région de la CESAO;
 - iv) Réunions de groupes d'experts sur les thèmes suivants : le forum arabe sur le rôle des institutions de la société civile dans la fourniture de services sociaux; l'adhésion aux objectifs du Millénaire pour le développement au-delà de 2015 : concentration de l'attention sur l'objectif 1 (pauvreté, emploi et faim); les incidences sur l'action des pouvoirs publics de l'évolution de la pyramide des âges dans la région de la CESAO; les mécanismes participatifs de développement social dans la région de la CESAO;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : « Rapport n° 5 sur les politiques intégrées de développement social : rôle et responsabilités des secteurs public et privé et de la société civile dans l'élaboration des politiques sociales »; « Rapport n° 6 sur la population et le développement : les conséquences socioéconomiques de l'évolution de la pyramide des âges dans la région de la CESAO »;
 - ii) Publications isolées : analyse comparative des changements institutionnels favorisant la participation de la société civile à l'élaboration des politiques publiques-expériences aux niveaux régional et international;
 - iii) Plaquettes, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : pochette de documentation sur les indicateurs permettant de mesurer efficacement la participation de la société civile; brochure sur les travaux de la CESAO en matière d'intégration sociale; brochures en vue de la quarante-sixième session de la Commission de la population et du développement sur la mission de la CESAO et ses activités dans le domaine de la population et du développement; brochure sur les thèmes spéciaux de la cinquantième session de la Commission du développement social; bulletins d'information sur le développement social (4);

- iv) Activités techniques : débat électronique sur les grandes lignes du Rapport n° 5 sur les politiques intégrées de développement social : rôle et responsabilités des secteurs public et privé et de la société civile dans l'élaboration des politiques sociales; séminaire électronique sur la démocratie et la participation; séminaire électronique sur la participation et la prévention des conflits; tenue et mise à jour du portail de la CESAO sur le développement participatif en Asie occidentale (2); tenue et mise à jour de la page d'accueil de la Division du développement social (2); tenue et mise à jour du site Web du Réseau d'information en matière de population (2); document sur le rôle du secteur privé dans la fourniture de services sociaux; rapport sur les mécanismes participatifs de développement social dans la région de la CESAO; notes d'orientation sur la politique sociale; profils démographiques des pays arabes; collection de documents de travail;
- v) Contribution à des publications conjointes : contribution de fond à la publication phare de la CESAO : Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (chapitres sociaux) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : services consultatifs offerts par le personnel aux pays membres, à leur demande, en vue de donner des orientations sur le développement participatif et les mécanismes et instruments de développement local et de les faire mieux connaître;
 - ii) Séances de formation, séminaires et ateliers : atelier sur les stratégies de développement axées sur les pauvres dans la région de la CESAO;
 - iii) Projets opérationnels : prise en compte concrète de l'approche participative de la CESAO dans l'élaboration des politiques par des pouvoirs publics des pays de la région de la CESAO; initiative régionale sur l'emploi des jeunes; renforcement de l'aptitude des responsables politiques de la région de la CESAO à formuler des politiques et des plans d'action nationaux en faveur de la jeunesse, afin de donner suite au Programme d'action mondial pour la jeunesse; renforcement de la protection sociale en Asie et dans le Pacifique.

Tableau 22.14

Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	5 331,7	5 294,4	23	23
Autres objets de dépense	370,6	227,8	–	–
Total partiel	5 702,3	5 522,2	23	23
Fonds extrabudgétaires	359,8	547,7	–	–
Total	6 062,1	6 069,9	23	23

22.48 Les crédits demandés au titre des postes, d'un montant de 5 294 400 dollars, doivent permettre de continuer à financer 23 postes (1 D-1, 3 P-5, 4 P-4, 3 P-3, 3 P-2 et 9 postes d'agent local), comme indiqué dans le tableau ci-dessus. La Division est composée du Bureau du Chef (1 D-1, 1 P-3 et

2 postes d'agent local), de la Section des politiques sociales (1 P-5, 1 P-4, 2 P-2 et 3 postes d'agent local), de la Section du développement social participatif (1 P-5, 2 P-4, 1 P-3 et 2 postes d'agent local) et de la Section de la population et du développement social participatif (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 2 postes d'agent local). La diminution de 37 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice biennal précédent correspond au déclassement de P-4 à P-3 d'un poste de spécialiste des questions sociales au sein du Bureau du Chef, qui a fait suite à la rationalisation de la structure des postes.

- 22.49 Le montant de 227 800 dollars prévu au titre des autres objets de dépense servira à financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les réunions de groupes d'experts et les frais de voyage du personnel. La diminution de 142 800 dollars des crédits demandés s'explique par le nombre moins élevé de réunions de groupes d'experts, le recours moindre aux consultants et l'examen attentif des demandes de participation à diverses réunions.
- 22.50 Les ressources extrabudgétaires demandées, d'un montant de 547 700 dollars, permettraient de :
- a) financer le renforcement des activités de la CESAO visant à lutter contre le chômage des jeunes dans la région arabe; b) contribuer à fournir des informations qualitatives sur les fondations privées à caractère social dans la région de la CESAO et à faciliter l'échange de données d'expérience entre celles-ci; et c) promouvoir des stratégies de développement axées sur les pauvres, qui mettent l'accent sur les groupes vulnérables de la région. L'augmentation projetée des ressources extrabudgétaires découle de l'affectation envisagée de nouveaux moyens de financement à des projets portant sur la politique sociale, la jeunesse et les observatoires urbains.

Sous-programme 3 Développement économique et intégration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 190 200 dollars

- 22.51 Le sous-programme 3, dont l'exécution relève de la Division du développement économique et de la mondialisation, sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 3 du programme 18 du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1).

Tableau 22.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer le développement économique de la région et accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par l'adoption de politiques macroéconomiques adaptées, un financement adéquat et la promotion de l'intégration régionale, notamment par le développement des transports et des échanges

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

a) Renforcement de la capacité des pays membres d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques et mesures recommandées dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement, en prenant en compte les conséquences de la crise économique et financière mondiale

a) i) Nombre accru de politiques et de mesures que les pays membres ont adoptées, en recourant aux services de formation, de conseil et d'assistance technique de la CESAO, pour donner suite au Consensus de Monterrey et à la Déclaration de Doha sur le financement du développement, en tenant compte des conséquences de la crise économique et financière mondiale

Mesure des résultats

2008-2009 : 15 politiques ou mesures

2010-2011 (estimation) : 18 politiques
ou mesures2012-2013 (objectif) : 21 politiques
ou mesures

ii) Nombre accru de politiques et d'accords que les pays membres ont adoptés, en recourant aux services de formation, de conseil et d'assistance technique de la CESAO, pour promouvoir l'intégration régionale

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : sans objet

2012-2013 (objectif) : 2 politiques
ou mesures

b) Renforcement de la capacité des pays membres de continuer à appliquer les accords conclus dans le domaine du transport international pour améliorer l'intégration régionale, et à mettre en place les autres éléments du système de transport intégré du Machrek arabe, notamment les institutions et les dispositifs de développement des transports et des échanges, et de promotion de la sécurité routière

b) i) Nombre accru de mesures que les pays membres ont prises pour accélérer et améliorer l'intégration régionale, en appliquant les accords conclus au sein de la CESAO dans le domaine du transport routier, ferroviaire et maritime international

Mesure des résultats

2008-2009 : 31 politiques ou mesures

2010-2011 (estimation) : 32 politiques
ou mesures2012-2013 (objectif) : 34 politiques
ou mesures

ii) Nombre accru de mesures que les pays membres ont prises, suivant les recommandations de la CESAO, pour développer les transports et les échanges intrarégionaux, notamment en appliquant le principe du guichet unique et en créant des comités nationaux chargés de développer les transports et les échanges

Mesure des résultats

2008-2009 : 9 politiques ou mesures

2010-2011 (estimation) : 10 politiques
ou mesures2012-2013 (objectif) : 11 politiques
ou mesures

- iii) Nombre accru de mesures que les pays membres ont prises, suivant les recommandations de la CESAO, pour améliorer la sécurité routière
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 6 mesures
2010-2011 (estimation) : 7 mesures
2012-2013 (objectif) : 8 mesures
- c) i) Renforcement de la capacité des pays membres de négocier et d'appliquer des accords commerciaux sous-régionaux, régionaux et multilatéraux visant à intensifier les échanges internationaux
- c) i) Nombre accru de demandes d'assistance technique, notamment de services de conseil, en matière de politiques et de négociations commerciales auxquelles la CESAO est en mesure de donner suite
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 3 demandes
2010-2011 (estimation) : 4 demandes
2012-2013 (objectif) : 5 demandes
- ii) Pourcentage accru de pays membres qui reconnaissent, dans leurs réponses aux enquêtes de suivi, avoir utilisé les analyses de la CESAO et ses services de formation pour élaborer des politiques commerciales et mener des négociations commerciales
- Mesure des résultats*
2008-2009 : sans objet
2010-2011 (estimation) : 20 %
2012-2013 (objectif) : 30 %
- d) i) Renforcement de la capacité des pays membres de la région d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies macroéconomiques favorisant une croissance économique durable, la création d'emplois et l'atténuation de la pauvreté
- d) i) Pourcentage accru de parties prenantes de la région qui reconnaissent, dans leurs réponses aux enquêtes de suivi, s'être servies des analyses de la CESAO pour élaborer et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et des stratégies de développement favorisant une croissance économique durable, la création d'emplois et l'atténuation de la pauvreté
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 50 %
2010-2011 (estimation) : 55 %
2012-2013 (objectif) : 60 %
- ii) Nombre accru de politiques macroéconomiques et de stratégies de développement que les pays membres ont adoptées en s'appuyant sur les travaux d'analyse de la CESAO dans ces domaines

	<i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : sans objet 2012-2013 (objectif) : 2 politiques macroéconomiques et stratégies de développement
e) Renforcement de la capacité des décideurs des pays membres et d'autres parties prenantes d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et instruments visant à diversifier l'économie et à créer des chaînes logistiques nationales et régionales efficaces	e) i) Nombre accru de mesures que les pays membres ont prises, suivant les recommandations de la CESAO, pour diversifier leur économie et créer des chaînes logistiques efficaces <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : sans objet 2012-2013 (objectif) : 2 mesures ii) Nombre accru de demandes d'assistance technique, notamment de services de conseil, en matière de politique économique et de planification stratégique auxquelles la CESAO est en mesure de donner suite <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : sans objet 2012-2013 (objectif) : 2 demandes

Facteurs externes

- 22.52 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays membres sont disposés à renforcer la coopération et l'intégration aux niveaux sous-régional et régional; b) il n'y a pas de déficit trop marqué des fonds extrabudgétaires; c) la situation politique dans la région ne se détériore pas davantage; d) des statistiques actualisées et fiables sur l'économie et les transports sont communiquées; et e) les acteurs régionaux ont accès à des équipements informatiques.

Produits

- 22.53 Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité des transports sur les travaux de ses douzième et treizième sessions; rapport du Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO sur les travaux de sa septième session; rapport sur les solutions politiques aux principaux problèmes macroéconomiques; rapport sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays arabes;

- ii) Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : huitième session du Comité technique (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport de suivi sur la Conférence internationale de Doha sur le financement du développement; rapport sur l'élaboration de politiques commerciales et les moyens de production;
 - iii) Comité des transports :
 - a. Services fonctionnels pour les treizième et quatorzième sessions du Comité (12);
 - iv) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport de suivi sur la mise en œuvre des conventions des Nations Unies sur le transport international conclues au sein de la CESAO; rapport sur les comités nationaux chargés du développement des transports et des échanges dans la région de la CESAO;
 - v) Réunions de groupes d'experts sur : l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et des textes issus de la Conférence internationale de Doha par les pays membres de la CESAO, et la préparation de ces derniers à la Conférence internationale sur le financement du développement de 2013; les questions prioritaires relatives au financement du développement : la coopération régionale; la situation économique de la région et l'évaluation des mesures prises, notamment en faveur de la diversification (2); l'intégration régionale du point de vue de l'économie; le commerce et le développement dans la région de la CESAO : la coopération Sud-Sud; le développement des transports et des échanges dans la région de la CESAO; la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : évolution, difficultés et nouveaux problèmes (2); l'économie mondiale, l'intégration régionale et les politiques commerciales nationales; l'élaboration de politiques économiques en faveur de la diversification et leurs bénéfices pour la région de la CESAO;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : rapport sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement; rapport sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région (2013); *Survey of Economic and Social Developments in the ESCWA Region 2011-2012*; *Survey of Economic and Social Developments in the ESCWA Region 2012-2013*;
 - ii) Publications isolées : rapport de la CESAO sur les investissements étrangers directs; augmentation des finances publiques consacrées à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; questions prioritaires relatives au financement du développement : investissements étrangers directs, dette et développement au lendemain de la crise financière; projets de politiques et de stratégies de diversification économique dans la région de la CESAO; coopération régionale et objectifs du Millénaire pour le développement; commerce et développement dans la région de la CESAO : coopération régionale – l'Organisation mondiale du commerce et l'accès aux marchés; développement des transports et des échanges à l'intérieur des frontières : procédures et mesures possibles;
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochure sur les projets de développement des échanges dans la région; fiches

- d'information sur les indices et indicateurs commerciaux dans la région de la CESAO; pochette de documentation sur l'état d'avancement de l'application des accords commerciaux dans la région de la CESAO;
- iv) Manifestations spéciales : lancement du rapport sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région; lancement de l'enquête sur l'évolution économique et sociale de la région de la CESAO en 2011-2012 (*Survey of Economic and Social Developments in the ESCWA Region 2011-2012*); lancement de l'enquête sur l'évolution économique et sociale de la région de la CESAO en 2012-2013 (*Survey of Economic and Social Developments in the ESCWA Region 2012-2013*);
- v) Activités techniques : création et actualisation d'une page Web sur les objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays arabes (2); mise à jour de la page d'accueil du site de la CESAO sur le développement économique et la mondialisation (2); prévisions économiques régionales (2); série de documents de travail sur des questions relatives au développement financier, les échanges, les objectifs du Millénaire pour le développement et le développement économique;
- vi) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : organisation d'une réunion du groupe de travail sur les objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays arabes (CESAO, organismes des Nations Unies et Ligue des États arabes) (2);
- vii) Contribution à l'obtention de produits communs : contribution au rapport annuel de l'Organisation de coopération et de développement économiques présentant des statistiques sur l'aide au commerce (2); contributions régionales à la publication annuelle du Département des affaires économiques et sociales intitulée *Situation et perspectives de l'économie mondiale* (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : ateliers de formation à l'intention des fonctionnaires de la région de la CESAO, portant sur les accords d'investissement bilatéraux, les investissements étrangers directs, les moyens d'éviter la double imposition et la gestion de la dette;
- ii) Projets opérationnels : mise en place de dispositifs d'aide au commerce destinés à favoriser l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale; renforcement des moyens dont dispose la région de la CESAO pour négocier des traités bilatéraux d'investissement.

Tableau 22.16

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	6 847,2	6 615,8	30	28
Autres objets de dépense	574,4	574,4	–	–
Total partiel	7 421,6	7 190,2	30	28
Fonds extrabudgétaires	188,1	30,0	–	–
Total	7 609,7	7 220,2	30	28

- 22.54 Comme l'indique le tableau ci-dessus, le montant de 6 615 800 dollars prévu au titre des postes doit permettre de financer la reconduction de 28 postes (1 D-1, 4 P-5, 7 P-4, 3 P-3, 2 P-2 et 11 postes d'agent local). La Division du développement économique et de la mondialisation comprend le Bureau du Chef (1 D-1, 1 P-5 et 1 poste d'agent local), la Section de l'analyse économique (1 P-5, 3 P-4, 1 P-3 et 3 postes d'agent local), la Section des politiques de développement (1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 3 postes d'agent local) et la Section de l'intégration régionale (1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 4 postes d'agent local). La baisse de 231 400 dollars par rapport à l'exercice biennal précédent s'explique par la suppression de deux postes d'assistant d'équipe recruté sur le plan local, respectivement dans la Section de l'analyse économique et dans la Section de l'intégration régionale, à la suite de la révision et de la redistribution des fonctions au sein de la Division.
- 22.55 Le montant de 574 400 dollars prévu au titre des autres dépenses servira à financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les réunions de groupes d'experts et les voyages.
- 22.56 Les ressources extrabudgétaires, d'un montant de 30 000 dollars, permettront de financer les ateliers de formation sur les accords d'investissement bilatéraux. Ce montant est moins élevé que pour l'exercice biennal précédent parce qu'il n'y a pas eu, à ce stade, d'engagements fermes de nouveaux financements.

**Sous-programme 4
Utilisation des technologies de l'information
et des communications aux fins de l'intégration régionale**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 271 900 dollars

- 22.57 L'unité administrative chargée d'exécuter le sous-programme 4 est la Division des technologies de l'information et des communications. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 4 du programme 18 du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1).

Tableau 22.17

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès
et mesure des résultats**

Objectif l'Organisation : Réduire la fracture numérique et édifier une société de l'information ouverte à tous et axée sur l'être humain et le développement et une économie du savoir dans la région, conformément aux documents issus du Sommet mondial sur la société de l'information et aux buts et objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment ceux du Millénaire

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

a) Avancée perceptible de la mise en place d'une économie du savoir dans les pays membres de la CESAO, qui élaborent et appliquent des politiques et stratégies pertinentes

a) i) Augmentation du nombre de pays membres qui élaborent ou remanient, avec l'aide directe ou indirecte de la CESAO, des politiques relatives aux technologies de l'information et des communications (TIC) et des stratégies pour leur mise en œuvre axées sur la création d'une économie du savoir

Mesure des résultats

2008-2009 : 2 pays membres

2010-2011 (estimation) : 4 pays membres

2012-2013 (objectif) : 8 pays membres

ii) Augmentation du nombre de pays membres qui, avec l'aide de la CESA0, collectent des données fiables ventilées par sexe et établissent des indicateurs en vue de mesurer l'incidence des technologies de l'information et des communications sur le développement socioéconomique

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 2 mesures

2012-2013 (objectif) : 4 mesures

iii) Augmentation du nombre d'initiatives régionales visant, avec l'aide de la CESA0, à créer des conditions propices à l'édification d'une société du savoir grâce à l'établissement de partenariats et à l'utilisation des technologies de l'information et des communications

Mesure des résultats

2008-2009 : 2 initiatives

2010-2011 (estimation) : 4 initiatives

2012-2013 (objectif) : 6 initiatives

b) Renforcement des capacités en vue de l'amélioration de la compétitivité du secteur des technologies de l'information et des communications de la région sur les plans de la production et de la prestation de service, l'accent étant mis sur les partenariats, la recherche-développement et l'innovation

b) i) Augmentation du nombre de plans d'action nationaux et régionaux mis en œuvre par les pays membres de la CESA0, avec l'aide de celle-ci, en vue de créer un secteur des technologies de l'information et des communications et des services en ligne productifs et compétitifs

Mesure des résultats

2008-2009 : 4 plans d'action

2010-2011 (estimation) : 6 plans d'action

2012-2013 (objectif) : 9 plans d'action

ii) Augmentation, avec l'aide de la CESA0, du nombre d'initiatives et de partenariats nationaux et régionaux pour la recherche-développement et l'innovation dans le secteur des TIC

	<i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 1 initiative ou partenariat 2010-2011 (estimation) : 3 initiatives ou partenariats 2012-2013 (objectif) : 6 initiatives ou partenariats
c) Renforcement des capacités nationales et régionales dans les domaines de la science, de la technique et de l'innovation pour parvenir au développement durable	c) i) Augmentation du nombre de pays membres qui utilisent efficacement les transferts de technologie au service du développement socioéconomique <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 2 pays membres 2010-2011 (estimation) : 6 pays membres 2012-2013 (objectif) : 9 pays membres ii) Augmentation du nombre de pays membres qui adoptent des politiques et des stratégies nationales dans les domaines de la science, de la technique et de l'innovation <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 5 pays membres 2010-2011 (estimation) : 7 pays membres 2012-2013 (objectif) : 9 pays membres

Facteurs externes

- 22.58 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) des fonds extrabudgétaires sont mis en temps voulu à la disposition de la Commission pour ses activités opérationnelles; et b) la stabilité politique est suffisante pour faciliter un cadre de coopération entre États membres dans la région et permettre l'exécution effective de la coopération technique.

Produits

- 22.59 Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur le Centre technologique pour le développement; rapport sur le suivi de l'Agenda de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information : mise en œuvre des plans d'action, progrès accomplis par les pays membres et mesures prises par la CESAO à cet égard;
 - ii) Réunions de groupes d'experts spéciaux portant sur : le rôle des TIC dans le développement socioéconomique; la sixième réunion du Comité consultatif de développement scientifique et technique et des innovations technologiques; la recherche-développement dans le secteur des TIC à l'échelon régional;
 - iii) Aide aux représentants et aux rapporteurs : services fonctionnels et concours prêtés à la Ligue des États arabes et à son appareil en ce qui concerne les politiques et stratégies TIC; gouvernance d'Internet et noms de domaines arabes (2).

- b) Autres activités de fonds (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : *Regional profile of the information society in Western Asia 2013* (Description de la société de l'information dans la région de l'Asie occidentale en 2013); *Review of information and communication technologies and development* (Technologies de l'information et des communications et développement), numéros 17, 18, 19 et 20;
 - ii) Publications isolées : incidence de certains services en ligne sur le développement socioéconomique; compétitivité régionale du secteur des TIC dans les pays membres de la CESAO;
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation : brochure sur les technologies de l'information et des communications et le développement; brochure sur le Centre technologique de la CESAO; dépliant sur le secteur du contenu numérique en arabe; dépliant sur le portail de la société de l'information pour la région de la CESAO; dépliant décrivant la situation dans la région; dépliant sur la société de l'information dans la région de la CESAO;
 - iv) Activités techniques : mise au point et perfectionnement de la terminologie arabe dans le domaine des TIC (2); incidence des TIC sur les jeunes arabes; mise à jour et gestion du portail de la société de l'information (2); gestion du site Web de la CESAO (2); descriptions nationales de la société de l'information en Asie occidentale 2013; progrès accomplis dans l'exécution des politiques et stratégies TIC dans la région de la CESAO; situation du secteur du contenu numérique en arabe dans la région;
 - v) Contribution à des produits communs : les TIC au service de l'intégration régionale : contribution à une publication phare sur l'intégration régionale; incidence des TIC : contribution à une publication phare sur les objectifs du Millénaire pour le développement : *The day after 2015* (L'après-2015); économie de l'information : contribution à une publication phare sur les États arabes à l'horizon 2025;
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Projets opérationnels : formation aux principes élémentaires des TIC à l'intention des dirigeants de la région de la CESAO; appui au Centre technologique de la CESAO.

Tableau 22.18

Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	4 138,4	4 022,7	17	16
Autres objets de dépense	275,1	249,2	–	–
Total partiel	4 413,5	4 271,9	17	16
Fonds extrabudgétaires	60,7	–	–	–
Total	4 474,2	4 271,9	17	16

- 22.60 Le montant prévu au titre des postes (4 022 700 dollars) permettra de continuer à financer 16 postes (1 D-1, 3 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national et 5 postes d'agent local) comme indiqué dans le tableau ci-dessus. La Division des technologies de l'information et des communications se compose du Bureau du Chef (1 D-1 et 1 poste d'agent local), de la Section des politiques en matière de technologies de l'information et des communications (1 P-5, 2 P-4, 1 P-3 et 2 postes d'agent local), de la Section des applications en matière de technologies de l'information et des communications (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 2 postes d'agent local) et du Centre technologique de la CESAO (1 P-5 et 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national). La diminution de 115 700 dollars s'explique par la suppression d'un poste d'agent local (poste d'assistant dans le Bureau du Chef), comme suite à la rationalisation et à la nouvelle répartition des responsabilités dans la Division.
- 22.61 Le montant prévu pour les dépenses autres que le coût des postes (249 200 dollars) servira à financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les réunions de groupes d'experts et les frais de voyage. La diminution de 25 900 dollars s'explique par le fait que les réunions de groupes d'experts seront moins nombreuses pendant l'exercice biennal 2012-2013.
- 22.62 Faute d'engagements fermes concernant les activités à financer, il n'a pas été possible d'inscrire des fonds extrabudgétaires au budget pour l'exercice 2012-2013.

Sous-programme 5
Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration
de politiques fondées sur les faits

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 869 800 dollars

- 22.63 L'unité administrative chargée d'exécuter le sous-programme 5 est la Division de statistique. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 5 du programme 18 du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1).

Tableau 22.19

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès
et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la production, l'harmonisation et la diffusion d'indicateurs démographiques, sociaux, économiques et environnementaux de qualité, notamment d'indicateurs relatifs au développement social et à la réalisation des objectifs de développement, de données ventilées par sexe et d'indicateurs axés sur la problématique hommes-femmes, afin de faciliter l'élaboration de politiques fondées sur les faits par les responsables nationaux et internationaux et par la société civile

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

a) Amélioration des institutions nationales chargées d'établir des statistiques officielles, en particulier dans les pays en proie à un conflit et dans ceux qui sont moins avancés sur le plan des statistiques

a) i) Augmentation du nombre de pays membres de la CESAO qui affirment leur adhésion aux Principes fondamentaux de la statistique officielle

Mesure des résultats

2008-2009 : 6 pays

2010-2011 (estimation) : 10 pays

2012-2013 (objectif) : 14 pays

- ii) Augmentation du nombre de mesures prises par les pays membres de la CESAO, avec l'aide de celle-ci, pour renforcer les institutions nationales chargées d'établir des statistiques officielles
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 4 mesures
2010-2011 (estimation) : 8 mesures
2012-2013 (objectif) : 12 mesures
- b) Renforcement de la capacité des bureaux nationaux de statistique de produire et de diffuser en temps opportun des statistiques et des indicateurs sociaux, économiques et environnementaux pertinents, fiables et comparables, notamment des données ventilées par sexe, conformément aux normes et aux recommandations internationales en la matière, en particulier dans les pays en proie à un conflit et dans ceux qui sont moins avancés sur le plan des statistiques
- b) Augmentation du nombre de pays membres de la CESAO qui adoptent, avec l'aide de celle-ci, des normes statistiques internationales nouvelles ou révisées (Système de comptabilité nationale (SCN) et classifications socioéconomiques essentielles), en particulier de pays en proie à un conflit ou ceux qui sont moins avancés sur le plan des statistiques
- Mesure des résultats*
2008-2009 : sans objet
2010-2011 (estimation) : 8 pays
2012-2013 (objectif) : 12 pays
- c) Renforcement de la capacité des organismes publics de produire des données de haute qualité sur les principaux indicateurs sociodémographiques, économiques et environnementaux, notamment des indicateurs de développement (développement social et réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement), des données ventilées par sexe et des indicateurs axés sur la problématique hommes-femmes, et renforcement de la capacité des décideurs et de la société civile d'utiliser ces données
- c) i) Augmentation du nombre de pays membres qui fournissent au moins 60 % des indicateurs de base figurant dans la base de données de la CESAO
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 7 pays
2010-2011 (estimation) : 10 pays
2012-2013 (objectif) : 14 pays
- ii) Nombre accru de consultations en ligne des bases de données statistiques de la CESAO
- Mesure des résultats*
2008-2009 : sans objet
2010-2011 (estimation) : 200 consultations
2012-2013 (objectif) : 300 consultations

Facteurs externes

- 22.64 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le montant des fonds extrabudgétaires n'est pas trop en deçà de celui prévu pour le renforcement des capacités statistiques; b) les organisations régionales et internationales qui s'occupent des statistiques officielles dans la région coopèrent activement avec la CESAO; c) le Comité de statistique de la CESAO montre la voie à suivre en ce qui concerne la définition des priorités et des orientations stratégiques; et d) la stabilité politique et les conditions de sécurité sont suffisantes pour créer un climat de coopération entre les pays membres de la région et permettre la mise en œuvre effective de la coopération technique.

Produits

22.65 Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité de statistique sur les travaux de sa dixième session;
 - ii) Comité de statistique :
 - a. Services fonctionnels de la dixième session du Comité de statistique (6); services fonctionnels du Bureau du Comité de statistique (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les progrès accomplis dans le domaine des statistiques démographiques et sociales, y compris les statistiques ventilées par sexe et les indicateurs de développement; rapport sur les progrès accomplis dans le domaine des statistiques économiques, y compris les statistiques de l'énergie et les statistiques de l'environnement;
 - iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts : comptabilité nationale et statistiques économiques; statistiques démographiques; statistiques de l'environnement et de l'énergie au service du développement durable; statistiques ventilées par sexe; qualité des données; groupe de travail du Comité de statistique (2);
- b) Autres activités de fonds (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *Arab society: compendium of social indicators* (Répertoire de statistiques industrielles pour les pays arabes); *Bulletin on Industrial Statistics for the Arab Countries* (Bulletin de statistiques industrielles dans les pays arabes); *Bulletin on National Accounts in the ESCWA Region* (Bulletin de comptabilité nationale dans la région de la CESAO) (2); *Bulletin on Population and Vital Statistics* (Bulletin de statistiques de la population et de l'état civil) (2); *Compendium of Environment Statistics in the ESCWA Region* (Répertoire de statistiques de l'environnement dans la région de la CESAO); *External Trade Bulletin of the ESCWA Region* (Bulletin du commerce extérieur de la région de la CESAO) (2); *Statistical Abstract of the ESCWA Region* (Rapport statistique de la région de la CESAO) (2);
 - ii) Publications isolées : étude sur les statistiques démographiques; étude sur des questions méthodologiques relatives aux statistiques économiques;
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : description des pays de la région de la CESAO (2); situation des hommes et des femmes en chiffres dans la région de la CESAO; bulletin de statistique (2);
 - iv) Activités techniques : gestion et mise à jour du Système d'information statistique de la CESAO et des ensembles de données en ligne (2); gestion et mise à jour des pages Web de la CESAO consacrées aux statistiques (y compris la bibliothèque virtuelle, les pratiques de référence, les normes et classifications, les réunions et la documentation) (2); gestion et mise à jour du glossaire électronique de termes statistiques (2);
 - v) Contribution à des produits communs : suivi des objectifs du Millénaire pour le développement : apport statistique à la publication phare consacrée à l'après-2015; statistiques sur les États arabes : contribution à la publication phare consacrée aux États arabes à l'horizon 2025; statistiques sur l'intégration régionale : contribution à la publication phare consacrée à l'intégration régionale;

- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : appui à l'amélioration de la production, de l'analyse et de la diffusion de statistiques sociales, démographiques, économiques et environnementales en vue de l'adoption de normes statistiques internationales nouvelles ou révisées;
 - ii) Projets opérationnels : application et diffusion du système de comptabilité nationale; Programme de comparaison internationale; projet de renforcement de l'utilisation de l'information statistique dans la région de la CESAO à l'appui de la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international; projet régional de renforcement des capacités statistiques des pays membres de la CESAO dans les domaines des statistiques de l'énergie et du bilan énergétique.

Tableau 22.20

Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	3 646,5	3 646,5	16	16
Autres objets de dépense	223,3	223,3	–	–
Total partiel	3 869,8	3 869,8	16	16
Fonds extrabudgétaires	350,0	150,0	–	–
Total	4 219,8	4 019,8	16	16

- 22.66 Le montant prévu au titre des postes (3 646 500 dollars) permettra de continuer à financer 16 postes (1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 P-2 et 7 postes d'agent local) comme indiqué dans le tableau ci-dessus. La Division de statistique se compose du Bureau du Chef (1 D-1 et 1 poste d'agent local), de la Section des statistiques économiques (1 P-5, 2 P-4, 1 P-3 et 3 postes d'agent local) et de la Section des statistiques sociales (1 P-5, 2 P-3, 1 P-2 et 3 postes d'agent local).
- 22.67 Le montant prévu pour les dépenses autres que le coût des postes (223 300 dollars) servira à financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les réunions de groupes d'experts et les frais de voyage.
- 22.68 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 150 000 dollars, sont destinés à renforcer les capacités des statisticiens de la région, dans les domaines prioritaires définis par le Comité de statistique, et à leur fournir des espaces et des réseaux pour échanger des renseignements et comparer leurs expériences professionnelles et méthodologiques. Les fonds extrabudgétaires diminuent par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par le fait qu'aucun engagement ferme concernant les activités à financer n'a été reçu pour le moment.

**Sous-programme 6
Promotion de la femme**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 673 100 dollars

- 22.69 L'exécution du sous-programme relève du Centre de la femme de la CESAO. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 6 du programme 18 du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1).

Tableau 22.21

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Corriger les déséquilibres entre les sexes, encourager les pays membres à échanger des enseignements tirés de l'expérience et contribuer au respect des droits des femmes, conformément aux conventions et conférences internationales

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement des connaissances des mécanismes nationaux chargés de la condition de la femme et des moyens dont ils disposent pour mettre en œuvre la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et en surveiller l'application et promouvoir activement le rôle positif des femmes dans le développement socioéconomique et politique de la société	<p>a) i) Augmentation du nombre d'initiatives (stratégies, politiques et programmes) de promotion de la femme conçues par des mécanismes nationaux chargés de la condition de la femme, avec l'aide de la CESAO, et mises en œuvre dans les différents pays</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 10 initiatives 2010-2011 (estimation) : 16 initiatives 2012-2013 (objectif) : 20 initiatives</p> <p>ii) Augmentation du nombre de mécanismes nationaux chargés de la condition de la femme améliorant la qualité des rapports périodiques présentés au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : sans objet 2012-2013 (objectif) : amélioration des rapports produits par 3 mécanismes de suivi nationaux</p>

b) Renforcement de la capacité des pays membres de tenir compte de la problématique hommes-femmes dans les politiques, plans, statistiques et programmes nationaux

b) i) Accroissement du nombre d'initiatives mises en œuvre par les pouvoirs publics, avec l'appui de la CESAO, en vue de la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans certains ministères pilotes et dans leurs documents directifs, structures et programmes, ainsi que dans les informations qu'ils diffusent

Mesure des résultats

2008-2009 : 14 initiatives

2010-2011 (estimation) : 16 initiatives

2012-2013 (objectif) : 20 initiatives

ii) Accroissement de la quantité de données ventilées par sexe, notamment de publications étudiant les disparités fondées sur le sexe, établies par les pays membres avec l'aide de la CESAO

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : sans objet

2012-2013 (objectif) : 3 publications

c) Renforcement de la capacité des pays membres de lutter contre la violence sexiste

c) i) Accroissement du nombre d'initiatives prises par les pays membres pour faire connaître la question de la violence sexiste dans la société

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : sans objet

2012-2013 (objectif) : 3 initiatives

ii) Accroissement du nombre de plans, programmes et stratégies comprenant des mesures visant à lutter contre la violence sexiste, élaborés avec l'appui de la CESAO

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : sans objet

2012-2013 (objectif) : 2 initiatives

Facteurs externes

22.70 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays membres restent déterminés à appliquer les conventions et les objectifs adoptés au niveau international; b) il existe une volonté politique de renforcer le rôle des mécanismes nationaux et d'intensifier le dialogue avec la société civile; et c) la situation politique est suffisamment stable pour permettre ces progrès.

Produits

22.71 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité pour les femmes sur les travaux de sa cinquième session;
 - ii) Comité pour les femmes :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sixième session du Comité (6 séances);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : examen de l'état d'avancement de l'institutionnalisation de la problématique hommes-femmes dans les pays membres de la CESAO; grandes questions thématiques relatives au développement et à la promotion de la femme dans la région arabe : éducation et informatique au service de l'autonomisation des femmes de la région;
 - iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts concernant : la suppression des obstacles à la participation économique des femmes de la région de la CESAO (en coordination avec l'Organisation internationale du Travail et ONU-Femmes); l'évaluation de l'état d'avancement de l'institutionnalisation de la problématique hommes-femmes dans certains pays membres de la CESAO; les solutions novatrices permettant de promouvoir la représentation politique des femmes dans la région de la CESAO (en coordination avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et ONU-Femmes); les politiques en faveur de l'autonomisation des femmes de la région de la CESAO : une démarche fondée sur le cycle de vie [en coopération avec l'Organisation des femmes arabes de la Ligue des États arabes et le Centre de recherche et de formation pour les femmes arabes (CAWTAR)];
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : étude menée conjointement par la CESAO, l'Organisation des femmes arabes de la Ligue des États arabes et le CAWTAR sur la condition de la femme dans les pays arabes : politiques en faveur de l'autonomisation des femmes de la région de la CESAO – une démarche fondée sur le cycle de vie; série « Les femmes et le développement » : évaluation de l'état d'avancement de l'institutionnalisation de la problématique hommes-femmes dans certains pays membres de la CESAO;
 - ii) Publications isolées : suppression des obstacles à la participation économique des femmes de la région de la CESAO (en coordination avec l'Organisation internationale du Travail et ONU-Femmes); solutions novatrices permettant de promouvoir la représentation politique des femmes dans la région de la CESAO (en coordination avec la CEA, le PNUD et ONU-Femmes); exemples de réussite et meilleures pratiques concernant les partenariats multisectoriels en vue de lutter contre la violence sexiste dans certains pays membres de la CESAO (en coordination avec OXFAM); traite des femmes et des enfants dans certains pays membres de la CESAO : perspective régionale (en coordination avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : pochette de documentation pour la sixième session du Comité pour les femmes; affiches pour la sixième session du Comité pour les femmes;

- iv) Manifestations spéciales : lancement de l'étude menée conjointement par la CESAO, l'Organisation des femmes arabes de la Ligue des États arabes et le CAWTAR sur la condition de la femme dans les pays arabes : politiques en faveur de l'autonomisation des femmes de la région de la CESAO : une démarche fondée sur le cycle de vie;
 - v) Activités techniques concernant : le bulletin d'information (*Gender Newsletter*) du Centre de la femme de la CESAO (8); la tenue et la mise à jour de la page d'accueil du Centre de la femme de la CESAO; et la situation économique et sociale des Palestiniennes;
 - vi) Contribution à la publication de produits communs : contribution à la publication phare conjointe de la CESAO sur l'importance accordée aux objectifs du Millénaire pour le développement : après 2015; contribution à la publication phare conjointe de la CESAO sur l'intégration régionale; contribution à la publication phare conjointe sur les États arabes (2025);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : institutionnalisation de la problématique hommes-femmes et suite donnée à la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et des conventions et résolutions internationales sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes;
 - ii) Stages, séminaires et ateliers : atelier de formation à l'intention des membres des mécanismes nationaux chargés de la condition de la femme sur l'élaboration de plans d'action nationaux à l'appui de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité concernant les femmes, la paix et la sécurité; atelier de formation sur le renforcement des cadres législatifs pour lutter contre toutes les formes de violence envers les femmes;
 - iii) Projets opérationnels : renforcement des mécanismes en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales.

Tableau 22.22

Ressources nécessaires : sous-programme 6

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actua- lisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	2 215,7	2 460,4	10	11
Autres objets de dépense	166,6	212,7	–	–
Total partiel	2 382,3	2 673,1	10	11
Fonds extrabudgétaires	1 578,9	34,3	–	–
Total	3 961,2	2 707,4	10	11

22.72 Le montant de 2 460 400 dollars au titre des postes doit permettre de financer 11 postes (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 4 postes d'agent local), comme indiqué dans le tableau ci-dessus. L'augmentation de 244 700 dollars par rapport à l'exercice biennal précédent découle de la proposition de création d'un poste de chef de division (D-1) en application du projet de résolution de la Commission E/ESCWA/RES/L.295, daté du 20 mai 2010, dans lequel la Commission prie le

secrétariat de la CESAO de mettre la dernière main aux mesures administratives permettant de promouvoir au rang de division l'actuel Centre de la femme. Le Conseil économique et social a examiné ce projet de résolution lors de sa session de fond de 2010 et le secrétariat a présenté oralement un état des incidences sur le budget-programme, déclarant que les incidences financières pour l'exercice 2012-2013 seraient étudiées conformément aux procédures budgétaires établies dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice 2012-2013. Le Conseil a toutefois décidé de reporter l'examen de ce projet de résolution à sa session de fond de 2011. La proposition de promouvoir au rang de division l'actuel Centre pour la femme et la demande de crédits correspondants ont cependant été présentées en prévision d'une décision favorable. Si cette hypothèse ne se confirmait pas, l'Assemblée générale en serait informée par les voies appropriées.

- 22.73 Le titulaire du nouveau poste proposé devrait : assurer la gestion générale de la division, se prononcer sur les activités de fond à entreprendre et les mener à bien, assurer la coordination avec les autres divisions et entités et représenter la division aux réunions internationales, régionales et nationales.
- 22.74 Le montant de 212 700 dollars prévu au titre des dépenses autres que les postes permettrait de financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les réunions de groupes d'experts et les frais de voyage du personnel. L'augmentation de 46 100 dollars par rapport à l'exercice biennal précédent s'explique essentiellement par le recrutement de consultants pour deux publications isolées supplémentaires et par le nombre plus élevé de participants aux quatre réunions de groupes d'experts, comme indiqué au paragraphe 22.71 a) iii).
- 22.75 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 34 300 dollars, serviraient à financer les activités de coopération technique (ateliers et projets opérationnels) en vue de renforcer les capacités des agents de l'État, des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile dans le domaine de l'institutionnalisation de l'égalité des sexes et de l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. La diminution prévue des ressources extrabudgétaires s'explique essentiellement par l'achèvement prévu d'un projet en 2010-2011 et l'absence à ce stade d'engagements fermes de nouveaux financements.

Sous-programme 7

Atténuation des conflits et développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 787 700 dollars

- 22.76 L'exécution du sous-programme 7 relève de la Section chargée des problèmes nouveaux et des questions touchant les conflits. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 7 du programme 18 du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1).

Tableau 22.23

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Atténuer les effets des conflits et leurs répercussions sur les personnes et le développement dans la région de la CESAO

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

a) Renforcement de la capacité des pays membres de définir, de formuler, d'adopter et de mettre en œuvre des politiques, stratégies et mécanismes de relèvement et de consolidation de la paix axés sur la prévention structurelle des conflits, l'atténuation des répercussions des conflits sur le développement et la gestion de leurs effets régionaux et des conséquences découlant de nouveaux problèmes mondiaux

a) i) Accroissement du nombre de politiques, stratégies et mécanismes définis ou adoptés par les pays membres et la société civile, avec l'aide de la CESAO aux fins de la prévention structurelle des conflits et de l'atténuation des répercussions des conflits sur le développement

Mesure des résultats

2008-2009 : 2 politiques, stratégies et mécanismes

2010-2011 (estimation) : 3 politiques, stratégies et mécanismes

2012-2013 (objectif) : 4 politiques, stratégies et mécanismes

ii) Accroissement du pourcentage de fonctionnaires et de représentants de la société civile reconnaissant, dans le cadre d'enquêtes de suivi, l'intérêt des activités et documents d'analyse de la CESAO pour l'élaboration de politiques, stratégies et mécanismes nationaux et régionaux de consolidation de la paix et d'atténuation des conflits qui favorisent le développement

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : sans objet

2012-2013 (objectif) : 55 %

b) Renforcement de la capacité des pays membres d'adopter des modèles et pratiques exemplaires en matière de bonne gouvernance pour aider les institutions publiques à prévenir les conflits, à assurer la réconciliation et la paix et à concrétiser les objectifs de développement

b) Accroissement du nombre d'outils modernes et de meilleures pratiques adoptés, en partenariat avec la CESAO, par les parties prenantes dans les pays touchés par des conflits pour renforcer et moderniser les institutions, en vue d'améliorer la prestation de services et d'atténuer les effets des conflits et leurs répercussions

	<i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 2 outils modernes et meilleures pratiques 2010-2011 (estimation) : 3 outils modernes et meilleures pratiques 2012-2013 (objectif) : 4 outils modernes et meilleures pratiques
c) Création d'un organe intergouvernemental chargé des problèmes nouveaux et du développement en situation de crise	c) i) Nombre de pays assistant à une réunion du groupe de travail chargé des problèmes nouveaux et du développement en situation de crise <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : sans objet 2012-2013 (objectif) : 7 représentants d'États membres participant à la réunion du groupe de travail chargé des problèmes nouveaux et du développement en situation de crise ii) États membres acceptant les statuts de l'organe intergouvernemental chargé des problèmes nouveaux et du développement en situation de crise et y souscrivant <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : sans objet 2012-2013 (objectif) : 8 représentants d'États membres participant à la réunion du groupe de travail chargé des problèmes nouveaux et du développement en situation de crise et souscrivant aux statuts de l'organe intergouvernemental

Facteurs externes

- 22.77 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays membres soutiennent sans réserve la mise en œuvre effective des recommandations du Secrétaire général sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit et des recommandations contenues dans le document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1 de l'Assemblée générale), ainsi que la mise en œuvre adéquate et sans délai des résolutions des sessions ministérielles de la CESAO relatives à l'atténuation des effets des conflits sur le développement et la coopération régionale dans des conditions instables; b) il existe un accès permanent et adapté aux bénéficiaires, en particulier aux décideurs, malgré les tensions politiques et la situation de conflit dans les pays en situation de crise; et c) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mises à la disposition des pays membres de la CESAO touchés par un conflit.

Produits

22.78 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Conseil économique et social : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe du Golan syrien occupé (2);
 - ii) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur le comité intergouvernemental sur les problèmes nouveaux et le développement en situation de crise; rapport sur les incidences des conflits ou des crises politiques sur le développement socioéconomique dans la région de la CESAO;
 - iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts : réunion consultative sur la création d'un comité intergouvernemental sur les problèmes nouveaux et le développement en situation de crise; la gouvernance des droits fonciers en situation de conflit; l'utilisation de la gouvernance locale comme dispositif de consolidation de la paix dans les situations de conflit; la transversalisation du développement et de l'efficacité de l'aide dans les stratégies nationales des pays touchés par un conflit; les relations mutuelles entre conflits, employabilité des jeunes et réconciliation; les problèmes nouveaux et gouvernance : États arabes 2025;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *Governance and peacebuilding* (n° 1) : *Local governance in conflict settings*; *Trends and impact in conflict settings* (n° 3) : *Property rights, food security and conflict in the ESCWA region*;
 - ii) Publications isolées : coordination du développement dans les pays touchés par un conflit : renforcer les institutions publiques concernées; transversalisation des mécanismes de gestion des conflits grâce à la modernisation du secteur public; employabilité des jeunes et consolidation de la paix;
 - iii) Plaquettes, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : plaquette sur la gouvernance foncière; plaquette sur l'emploi des jeunes, la réconciliation et la consolidation de la paix; brochure sur la gouvernance locale et la consolidation de la paix; fiches d'information sur les conditions socioéconomiques dans le territoire palestinien occupé; pochette d'information sur l'atténuation des conflits et le développement;
 - iv) Manifestations spéciales : Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien (2);
 - v) Activités techniques : contribution au site Web du Réseau d'information en ligne des Nations Unies sur l'administration (2); amélioration de la prestation des services de base au niveau local dans les situations de conflit; tenue et mise à jour du site Web consacré à l'atténuation des conflits et au développement (2); renforcement de la coordination du développement entre les acteurs régionaux dans la région de la CESAO; documents de travail sur les problèmes nouveaux et le développement dans les régions touchées par un conflit : renforcer la résilience des groupes marginalisés;

- vi) Contribution à l'élaboration de produits communs : contribution aux travaux de la Division de l'administration publique et de la gestion du développement du Département des affaires économiques et sociales (2); contribution aux activités de l'équipe de pays des Nations Unies de cinq pays touchés par un conflit (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Projets opérationnels : promotion des valeurs civiques et des compétences pratiques grâce à l'éducation en Iraq; promotion de la coexistence pacifique auprès des jeunes Palestiniens.

Tableau 22.24

Ressources nécessaires : sous-programme 7

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	1 825,6	2 547,9	8	11
Autres objets de dépense	106,3	239,8	–	–
Total partiel	1 931,6	2 787,7	8	11
Fonds extrabudgétaires	2 592,6	1 295,4	–	–
Total	4 524,3	4 083,1	8	11

22.79 Les crédits demandés au titre des postes, d'un montant de 2 547 900 dollars, doivent permettre de financer les 11 postes indiqués dans le tableau ci-dessus (1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 3 postes d'agent local). La Section chargée des problèmes nouveaux et des questions touchant les conflits se composerait du Cabinet du Chef (1 D-1 et 1 poste d'agent local), de la Section des tendances nouvelles et de l'atténuation des conflits (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 1 poste d'agent local) et la Section de la gouvernance, de l'instabilité et du développement (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 1 agent local).

22.80 L'augmentation de 722 500 dollars par rapport à l'exercice biennal précédent correspond à la création proposée de deux nouveaux postes, celui de Chef de division (D-1) et de Chef de la Section de la gouvernance, de l'instabilité et du développement (P-5), ainsi qu'au transfert d'un poste d'économiste (P-3) du sous-programme 1. Cette proposition de postes supplémentaires découle du projet de résolution de la Commission (E/ESCWA/RES/L.294) en date du 20 mai 2010, dans lequel la Commission a demandé au secrétariat de la CESAO de faire de la Section des tendances nouvelles et de l'atténuation des conflits une division. Le Conseil économique et social a examiné le projet de résolution à sa session de fond de 2010 et le secrétariat a présenté une déclaration orale concernant les incidences sur le budget-programme expliquant que les incidences financières pour l'exercice 2012-2013 seraient examinées conformément aux procédures budgétaires établies dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice 2012-2013. Le Conseil économique et social a toutefois décidé de reporter l'examen de ce projet de résolution à sa session de fond de 2011. La proposition visant à faire de la Section des tendances nouvelles et de l'atténuation des conflits une division, et la demande de crédits correspondants ont cependant été présentées en prévision d'une décision favorable. Si cette hypothèse ne se confirmait pas, l'Assemblée générale en serait informée par les voies appropriées.

- 22.81 Le montant de 239 800 dollars prévu au titre des autres objets de dépense servira à financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les réunions de groupes d'experts et les frais de voyage du personnel. L'augmentation de 133 500 dollars des crédits demandés correspond : a) au recrutement de consultants chargés d'élaborer des rapports et études supplémentaires pour deux publications isolées consacrées aux problèmes nouveaux et à la gouvernance : États arabes 2025 et à la transversalisation d'un mécanisme de gestion des conflits grâce à la modernisation du secteur public; b) à l'accroissement du nombre de réunions de groupes d'experts concernant la réunion consultative sur la création d'un comité intergouvernemental sur les problèmes nouveaux et le développement; et c) à l'augmentation des dépenses liées aux voyages du fait de l'élargissement du champ d'action de la Division.
- 22.82 Les ressources extrabudgétaires demandées, d'un montant de 1 295 400 dollars permettraient de : a) renforcer la capacité institutionnelle du Gouvernement iraquien de coordonner et de suivre la mise en œuvre des programmes portant sur l'éducation civique et les compétences pratiques; et b) promouvoir la coexistence pacifique auprès des jeunes Palestiniens. La réduction prévue des ressources extrabudgétaires par rapport à l'exercice biennal précédent s'explique par l'achèvement prévu des projets financés sur le Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement en 2012.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 26 355 600 dollars

- 22.83 L'appui au programme relève de la Division des services administratifs et de la Division de la planification des programmes et de la coopération technique.

Produits

- 22.84 Les produits attendus de la Division des services administratifs sont les suivants :
- a) Gestion et administration générales : conseils au Secrétaire exécutif sur toutes les questions intéressant l'administration, la gestion et l'organisation; formulation de principes généraux et coordination des services communs centraux; représentation de l'Organisation des Nations Unies dans les négociations avec le pays hôte sur diverses questions ayant trait à l'application de l'Accord de siège; et contrôle de la gestion du service de la sécurité à la CESA0;
 - b) Gestion des ressources humaines : recrutement et affectations; services d'administration du personnel et services à l'intention du personnel; formation; organisation des carrières et amélioration des compétences techniques; relations entre le personnel et l'Administration; services médicaux et conseils juridiques; et planification de la relève, en coopération avec les directeurs de programme, l'accent étant mis sur la problématique hommes-femmes;
 - c) Services budgétaires et financiers : orientation, coordination et appui aux directeurs de programme pour l'élaboration du projet de budget-programme et des rapports sur l'exécution du budget; contrôle d'ensemble de l'utilisation des crédits inscrits au budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires; fourniture de services comptables et de paiement (états de paie, fournisseurs, indemnités journalières de subsistance et autres prestations); coordination du Système intégré de gestion (SIG); élaboration des réponses de l'Administration et suivi des mesures prises comme suite aux rapports des différents organes de contrôle, tels que le Comité des commissaires aux comptes, le Corps commun d'inspection et le Bureau des services de contrôle interne; examen et analyse des propositions ayant trait aux fonds extrabudgétaires; élaboration de mémorandums d'accord; et négociation, suivi et application des arrangements de partage des coûts conclus avec les divers organismes des Nations Unies;

- d) Informatique et communications : services et infrastructure informatiques et standardisation des logiciels et du matériel; fourniture de services internes de programmation à toutes les divisions techniques afin d'assurer la compatibilité avec les technologies existantes et de mettre en place un système centralisé de gestion des fonctions de contrôle pour le réseau local; fourniture de services de visioconférence; et optimisation des sites Internet et intranet de la CESAO;
- e) Services centraux d'appui : administration de l'application de l'Accord de siège conclu entre l'ONU et le gouvernement hôte; gestion et entretien des locaux; services commerciaux et services d'achat; fourniture de services ayant trait au transport, à la logistique et aux voyages; liaison avec les représentants du pays hôte; services postaux; tenue du registre central et du système d'archivage; et gestion des réserves et des stocks;
- f) Services de conférence : services de conférence destinés aux organes directeurs de la CESAO et aux réunions d'organes intergouvernementaux tenues sous ses auspices, y compris préparation et coordination des séances officielles; services d'interprétation, d'établissement des procès-verbaux de séance, de traduction et d'édition; fourniture de services de documentation et de publication; et fourniture d'un appui sous forme de services de secrétariat et de services techniques;
- g) Services de bibliothèque : services de bibliothèque et d'information destinés au personnel, aux États membres, aux bibliothèques de l'ONU, aux bibliothèques dépositaires et autres clients, y compris acquisition de publications et de bases de données; indexation des documents de la CESAO sur le Système de diffusion électronique des documents pour les rendre consultables par les usagers de l'Internet; et conception des pages d'accueil Internet et intranet de la bibliothèque.

22.85 Les produits attendus de la Division de la planification des programmes et de la coopération technique sont les suivants :

- a) Planification, suivi et évaluation : conseils et appui aux divisions techniques dans l'établissement du plan-programme biennal, du budget-programme, y compris les propositions de coopération technique financées par le budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires, compte tenu des impératifs généraux et des problèmes nouveaux faisant obstacle au développement régional, et dans l'exécution et l'évaluation de leur programme de travail, y compris les rapports sur l'exécution des programmes;
- b) Coordination du programme : formulation de principes généraux à l'intention des bureaux fonctionnels afin : i) d'assurer la prise en compte dans le programme de la CESAO des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement; ii) de favoriser une démarche pluridisciplinaire et des activités de collaboration; iii) et d'améliorer la cohérence entre les activités analytiques, normatives et opérationnelles; et coordination et liaison avec les autres entités du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales et d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales relevant ou non des Nations Unies pour assurer conjointement la programmation, afin de comprendre, et, le cas échéant, de modifier les perspectives régionales en vue de la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, et de fournir un appui régional au renforcement des capacités nationales dans ce domaine;
- c) Gestion des activités de coopération technique : formulation de principes généraux et appui aux bureaux fonctionnels lors de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de leurs programmes et projets respectifs de coopération technique, y compris les projets financés par le Compte pour le développement; gestion du Programme ordinaire de coopération technique

et du Compte pour le développement et coordination avec le Département des affaires économiques et sociales à cet égard; facilitation de la mise en réseau et de la gestion des savoirs s'agissant de la coopération technique de la CESAO; appui dynamique à la création de partenariats et à la mobilisation de ressources dans le cadre de la stratégie de coopération technique de la CESAO; et promotion de l'appui à l'information et aux communications et activités en faveur de programmes de coopération technique et du développement de la coopération technique.

Tableau 22.25

Récapitulatif des ressources nécessaires

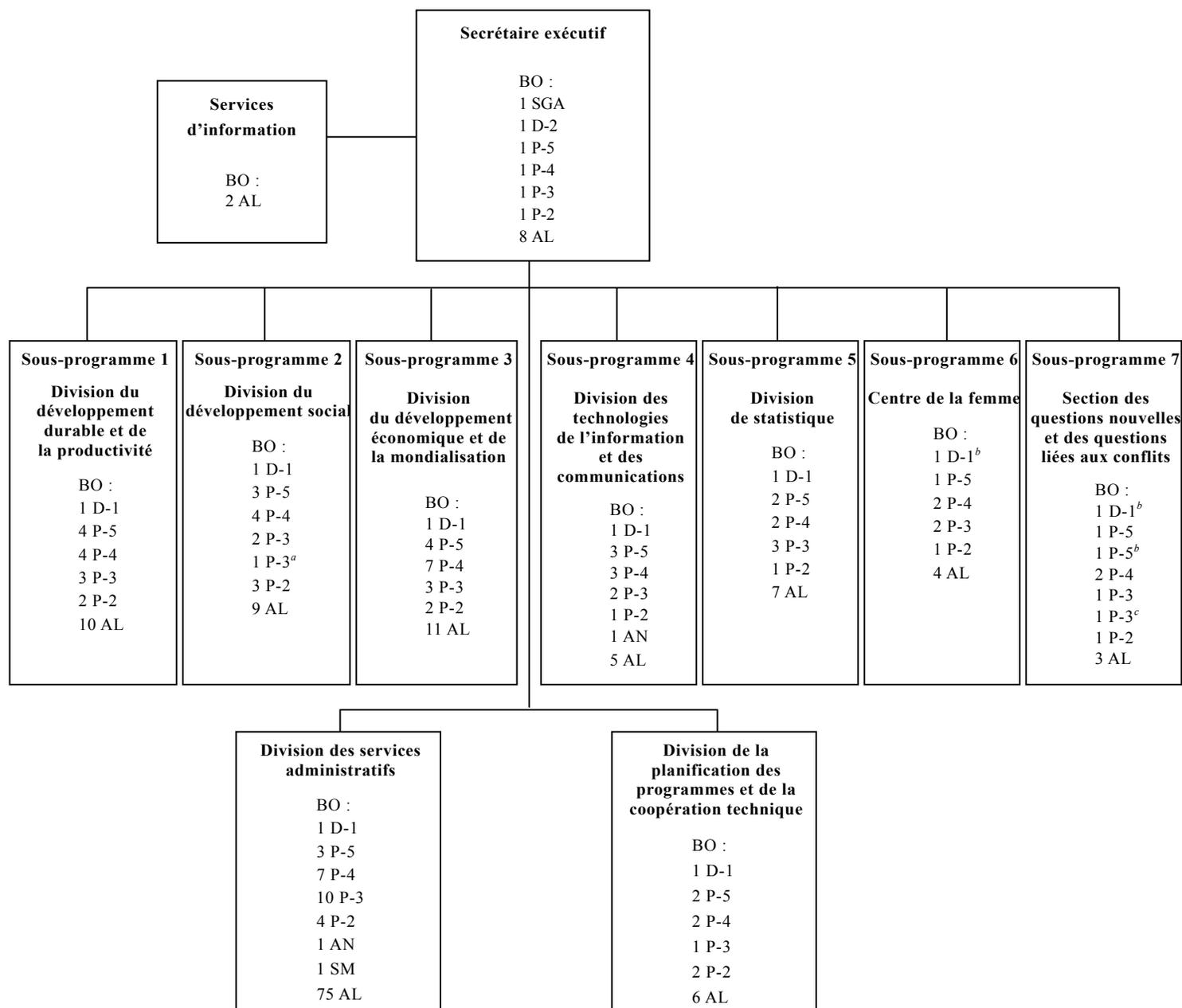
Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	19 573,9	19 523,8	116	115
Autres objets de dépense	8 031,5	6 831,8	–	–
Total partiel	27 605,4	26 355,6	116	115
Fonds extrabudgétaires	460,1	317,3	–	–
Total	28 065,5	26 672,9	116	115

- 22.86 Le montant prévu au titre des postes (19 523 800 dollars) doit permettre de financer 115 postes (33 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 82 postes d'agent local, d'agent du Service mobile et d'administrateur recruté sur le plan national), comme indiqué dans le tableau ci-dessus. La diminution nette de 50 100 dollars par rapport à l'exercice biennal précédent s'explique par la suppression d'un poste d'assistant d'équipe (agent local) au sein des Services centraux d'appui de la Division des services administratifs et par l'effet report de la création d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national dans la même Division, à compter de 2010, dans le cadre de la résolution 64/244 de l'Assemblée générale.
- 22.87 Le montant prévu au titre des autres objets de dépense (6 831 800 dollars) doit permettre de financer : a) les autres dépenses de personnel; b) les services de consultants chargés de fournir des services juridiques spécialisés et de renforcer les systèmes de contrôle et d'évaluation; c) les déplacements du personnel; d) les dépenses de fonctionnement; et e) la contribution au Groupe commun des services médicaux de la CESAO. La réduction des dépenses (1 199 700 dollars) s'explique par : a) des crédits non renouvelables de 47 000 dollars au titre de l'aménagement des bureaux, du mobilier de bureau et de l'achat de matériel de bureautique se rapportant à des prévisions révisées s'agissant du renforcement et l'uniformisation du système de gestion de la sécurité; b) le transfert de ressources d'un montant de 158 800 dollars à la direction exécutive et à l'administration dans le cadre de la continuité des opérations; et c) une baisse de 993 900 dollars du montant des dépenses prévues au titre de divers objets de dépense autres que les postes, sur la base des niveaux de dépenses prévus, s'agissant principalement des consultants, des frais généraux de fonctionnement, des fournitures et des accessoires, du mobilier et du matériel.

22.88 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 317 300 dollars, serviraient à financer les services d'appui aux activités de coopération technique. La réduction par rapport à l'exercice biennal précédent s'explique par le fait qu'on prévoit une diminution générale du montant des fonds extrabudgétaires dont devrait disposer la CESAO pendant l'exercice 2012-2013, ce qui entraînerait une baisse des ressources au titre de l'appui aux programmes.

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2012-2013



Abréviations : BO : budget ordinaire; SGA : secrétaire général adjoint; AL : agent local, SM : agent du Service mobile; AN : administrateur recruté sur le plan national.

^a Déclassement.

^b Nouveau poste.

^c Transfert.

Annexe

Produits de l'exercice 2010-2011 non reconduits en 2012-2013

<i>A/64/6 (Sect. 21), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable			
21.35 a) ii) b)	Rapport sur la vulnérabilité du secteur hydrique aux changements climatiques et les mesures d'adaptation destinées à accroître la résilience des pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.35 a) iii) b)	Rapport sur les politiques énergétiques et les mesures d'atténuation des changements climatiques dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Rapport sur les politiques énergétiques et les mesures d'atténuation des changements climatiques dans les pays membres de la CESAO : l'énergie dans les transports	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Rapport sur les politiques énergétiques et les mesures d'atténuation des changements climatiques dans les pays membres de la CESAO : produire de l'énergie à partir des déchets	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Rapport sur les politiques énergétiques et les mesures d'atténuation des changements climatiques dans les pays membres de la CESAO : produire de l'électricité à partir des énergies renouvelables	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Rapport sur les politiques énergétiques et les mesures d'atténuation des changements climatiques dans les pays membres de la CESAO : coopération régionale et internationale et possibilités	1	Activité ponctuelle
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Gestion intégrée des ressources hydriques partagées	2	Activité ponctuelle
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Initiative régionale d'élaboration d'un mécanisme de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement liés à l'eau et à l'assainissement dans la région arabe	1	Activité ponctuelle
21.35 a) iv)	Solutions pour la promotion de la réduction des émissions du secteur des transports dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.35 a) iv)	Élaboration d'un plan-cadre régional pour l'adaptation de la région arabe aux effets des changements climatiques sur le secteur hydrique	1	Activité ponctuelle
21.35 a) iv)	Promotion d'un développement agricole et rural viable grâce à l'application des techniques les plus recommandées d'aménagement durable des terres arables dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.35 a) iv)	Effets des changements climatiques sur les ressources en eau et mesures d'adaptation dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.35 a) iv)	Promotion de la participation des petites et moyennes entreprises à la réalisation de projets concernant l'amélioration du rendement énergétique/les énergies renouvelables	1	Activité ponctuelle

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>A/64/6 (Sect. 21), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.35 a) iv)	Mise au point et utilisation de biotechnologies dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
Paragraphe 21.35 b) i)	<i>Examen de la productivité et du développement durable dans la région de la CESAO, n^{os} 2 et 3</i>	2	Ces publications seraient redondantes parce que la Division du développement durable et de la productivité fera paraître une communication de fond dans les publications conjointes de la CESAO sur l'intégration régionale, sur l'engagement en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement : le jour d'après 2015 et sur la question des États arabes à l'horizon 2025
21.35 b) ii)	Politiques et mesures d'utilisation durable de l'énergie dans le secteur des transports dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.35 b) ii)	Applications biotechnologiques à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.35 b) ii)	Mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques sur les ressources en eau dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.35 b) iii)	Brochure sur la transformation des petites et moyennes entreprises en sociétés de services énergétiques	1	Activité ponctuelle
21.35 b) iii)	Brochure sur les initiatives/ recommandations régionales en matière de changements climatiques (Réseau arabe pour la gestion intégrée des ressources en eau)	1	Activité ponctuelle
21.35 b) iv)	Document de travail sur la gestion conjointe des ressources hydriques partagées dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau	1	Activité ponctuelle
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Contribution de fond aux préparatifs régionaux de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio +20)	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Documentation technique sur les questions multidisciplinaires de développement économique et social dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2008-2009	Documentation technique sur les pratiques de référence et les outils permettant de renforcer la productivité et la compétitivité des secteurs productifs	1	Activité ponctuelle
21.35 b) iv)	Modules de formation à la gestion durable des sols	1	Activité ponctuelle
21.35 b) iv)	Rapport sur les possibilités de production et de consommation de biens et de services écologiques qui s'offrent aux petites et moyennes entreprises de certains pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle

Chapitre 22 Développement économique et social en Asie occidentale

<i>A/64/6 (Sect. 21), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.35 b) iv)	Fiche d'information sur les modes de production et de consommation viables dans les secteurs de l'énergie et de l'eau des régions de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.35 b) iv)	Feuille d'information sur l'amélioration du rendement énergétique du secteur de l'énergie électrique dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.35 c)	Réseau arabe de la gestion intégrée des ressources en eau	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Évaluation des effets des changements climatiques sur les ressources en eau et sur la vulnérabilité socioéconomique de la région arabe	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2008-2009	Renforcement de la capacité des pays membres de la CESAO d'utiliser des technologies faisant appel aux énergies renouvelables pour atténuer la pauvreté rurale	1	Activité ponctuelle
Sous-total (sous-programme 1)		34	
Sous-programme 2. Politiques sociales intégrées			
21.41 a) iii)	Rapports sur les stratégies recommandées en faveur de l'inclusion sociale dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.41 a) iii)	Rapport sur les jeunes et le chômage dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Politiques nationales en faveur des jeunes dans le cadre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà	1	Activité ponctuelle
21.41 a) iii)	Rapport sur la participation de la société civile à la politique publique	1	Activité ponctuelle
21.41 a) iv)	Suivi du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà dans la région arabe	1	Activité ponctuelle
21.41 a) iv)	Examen du « Rapport n° 4 sur les politiques intégrées de développement social : dégagement d'un consensus autour de la politique sociale »	1	Activité ponctuelle
21.41 a) iv)	Examen de l'analyse comparée de la participation de la société civile à l'élaboration de la politique publique	1	Activité ponctuelle
21.41 a) iv)	Répartition équitable des services urbains : surmonter les difficultés	1	Activité ponctuelle
21.41 a) iv)	Forum de la société civile arabe sur la mise en œuvre des recommandations concernant la participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques	1	Activité ponctuelle
21.41 a) iv)	Promotion d'un développement social intégré	1	Activité ponctuelle
21.41 b) ii)	Nouveaux défis pour les autorités locales : bonne gestion municipale et services urbains équitables dans certaines villes	1	Activité ponctuelle
21.41 b) ii)	Analyse comparée de la participation de la société civile à l'élaboration des politiques publiques dans certains pays arabes	1	Activité ponctuelle
21.41 b) iii)	Profils démographiques des pays arabes	1	Activité ponctuelle
21.41 b) iii)	Brochures sur l'action de la CESAO dans le domaine du progrès social	1	Activité ponctuelle

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>A/64/6 (Sect. 21), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.41 b) iii)	Brochures sur l'ordre du jour spécial des quarante-huitième et quarante-neuvième sessions de la Commission du développement social	2	Activité ponctuelle
21.41 b) iii)	Pochette de documentation sur le renforcement de la participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques	1	Activité ponctuelle
21.41 b) iv)	Guide sur certains aspects de la politique sociale	1	Activité ponctuelle
21.41 b) iv)	Document de travail sur l'examen des données d'expérience régionales et internationales concernant l'évolution institutionnelle en faveur de l'inclusion sociale	1	Activité ponctuelle
21.41 b) iv)	Tenue à jour de la page d'accueil de la Division du développement social	1	Activité ponctuelle
Ajouté par décision d'un organe délibérant	La jeunesse arabe	1	Activité ponctuelle
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Brochure sur l'épanouissement des jeunes dans la région de la CESAO : profils statistiques, stratégies nationales et réalisations	1	Activité ponctuelle
21.41 b) iv)	Document de travail sur le cadre théorique de l'intégration des migrations internationales dans la planification du développement	1	Activité ponctuelle
21.41 b) iv)	Étude technique des techniques à appliquer pour adopter le guide de politique sociale des observatoires urbains dans certaines villes de la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.41 b) iv)	Étude technique du suivi et de l'évaluation de la politique sociale dans la société civile des pays arabes	1	Activité ponctuelle
21.41 c) i)	Services consultatifs demandés par les pays membres pour la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités dans une optique et selon une méthodologie de participation sociale	1	Activité ponctuelle
21.41 c) ii)	Stage sous-régional sur les visées de la politique sociale et les seuils d'intervention	1	Activité ponctuelle
21.41 c) ii)	Stage régional sur le renforcement des capacités des observatoires urbains en matière de collecte et d'analyse des indicateurs de services urbains et de pauvreté urbaine	1	Activité ponctuelle
21.41 c) ii)	Stage régional sur le renforcement des liens des pouvoirs publics-société civile dans les processus politiques	1	Activité ponctuelle
21.41 c) iii)	Promotion du dialogue national sur la politique sociale	1	Activité ponctuelle
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Initiative régionale de promotion de l'emploi des jeunes	1	Activité ponctuelle
21.41 c) iii)	Renforcement des capacités nationales de formulation d'une politique de la jeunesse : comment répondre au Programme d'action mondial pour la jeunesse	1	Activité ponctuelle
21.41 c) iii)	Renforcement des capacités nationales de traitement des migrations internationales : optimisation des avantages et réduction des effets néfastes pour le développement	1	Activité ponctuelle

Chapitre 22 Développement économique et social en Asie occidentale

<i>A/64/6 (Sect. 21), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.41 c) iii)	Renforcement du développement humain participatif dans les pays d'Asie occidentale qui sortent d'un conflit	1	Activité ponctuelle
Sous-total (sous-programme 2)		34	
Sous-programme 3. Développement économique et intégration			
21.47 a) ii) b)	Évolution commerciale régionale et mondiale	1	Activité ponctuelle
21.47 a) iv)	Rapport de suivi sur l'application du plan d'action pour la sécurité routière dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.47 a) iv)	Rapport de suivi sur l'application de l'Accord sur un réseau ferroviaire international dans le Machrek arabe	1	Activité ponctuelle
21.47 a) iv)	Rapport de suivi sur l'application du Mémorandum d'accord sur le transport maritime dans le Machrek arabe	1	Activité ponctuelle
21.47 a) iv)	Rapport de suivi sur l'application de l'Accord sur un réseau ferroviaire international dans le Machrek arabe	1	Activité ponctuelle
21.47 a) v)	Examen en comité de lecture externe de la publication vedette <i>Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (2010)</i>	2	Activité ponctuelle
21.47 a) v)	Options politiques offertes par le suivi des première et deuxième conférences internationales sur le financement du développement	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Conférence internationale de Doubaï sur les sources nouvelles de financement des petites et moyennes entreprises	1	Activité ponctuelle
21.47 a) v)	Suivi de la réalisation de certains des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région	1	Activité ponctuelle
21.47 a) v)	Orientations recommandées dans la publication annuelle <i>Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale</i>	1	Activité ponctuelle
21.47 a) v)	Forum de réflexion sur le rôle des fonds régionaux de développement	1	Activité ponctuelle
21.47 a) v)	Bases de données sur les investissements étrangers directs et l'amélioration des statistiques correspondantes dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.47 a) v)	Financement des infrastructures de transport	1	Activité ponctuelle
21.47 a) v)	Examen en comité de lecture du rapport régional sur les objectifs du Millénaire pour le développement dans le monde arabe	1	Activité ponctuelle
21.47 b) i)	Rapport sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région	1	Activité ponctuelle
21.47 b) i)	<i>Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région de la CESAO, 2008-2009</i>	1	Activité ponctuelle
21.47 b) ii)	Perspectives du commerce Sud-Sud dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	1	Activité ponctuelle

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>A/64/6 (Sect. 21), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.47 b) ii)	Financement de l'amélioration des infrastructures de transport et des opérations internationales dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2008-2009	Modalités de création d'un guichet unique chargé des procédures et des formalités d'importation et d'exportation dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.47 b) ii)	Évaluation de l'application de l'Accord international des routes internationales dans le Machrek arabe	1	Activité ponctuelle
21.47 b) ii)	Effets de l'investissement étranger direct dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.47 b) iii)	Plaquettes sur les principales activités liées aux transports, à la facilitation du commerce et au financement du développement	3	Activité ponctuelle
21.47 b) iv)	Lancement du rapport conjoint Ligue des États arabes-ONU sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.47 b) iv)	Lancement de l' <i>Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale</i>	1	Activité ponctuelle
21.47 b) v)	Établissement et tenue à jour des cartes routières du Système d'information géographique	1	Activité ponctuelle
21.47 b) vi)	Communications régionales destinées au <i>World Investment Report</i> de la CNUCED	2	Les communications seraient intégrées à la publication vedette sur l'intégration régionale des pays arabes
21.47 c) i)	Stage sur les conditions à remplir pour l'ouverture d'un guichet unique pour traiter des procédures et des formalités d'export/import dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.47 c) i)	Stages de formation sur les accords bilatéraux d'investissement, le règlement des différends, la double imposition et les sorties d'investissements étrangers directs dans la région de la CESAO	2	Activité ponctuelle
21.47 c) ii)	Développement et facilitation du transport de marchandises entre les pays arabes	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2008-2009	Sorties d'investissements étrangers directs de la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2008-2009	Mise en œuvre du système de transport intégré du Machrek arabe	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2008-2009	Promotion des politiques économiques et commerciales axées sur la croissance régionale aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Asie occidentale	1	Activité ponctuelle
Sous-total (sous-programme 3)		44	
Sous-programme 4. Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale			
21.53 a) ii)	Plan de marche régional pour la gouvernance de l'Internet	1	Activité ponctuelle

Chapitre 22 Développement économique et social en Asie occidentale

<i>A/64/6 (Sect. 21), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.53 a) ii)	Conditions propices à la mise en place de services électroniques en arabe	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2008-2009	Réunion d'un groupe d'experts sur la promotion de la coopération Sud-Sud	1	Activité ponctuelle
21.53 a) ii)	Promotion de la coopération Sud-Sud dans les transferts de technologie	1	Activité ponctuelle
21.53 a) ii)	Normalisation des critères de croissance de la société de l'information dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.53 b) ii)	Promotion du secteur de l'informatique et de la télématique face aux défis de l'économie du savoir	1	Activité ponctuelle
21.53 b) ii)	Mesure de l'intégration dans la société de l'information : comment définir un modèle commun de référence	1	Activité ponctuelle
21.53 b) iii)	Brochures et affiches sur les initiatives et les projets réalisés sur le terrain	3	Activité ponctuelle
21.53 b) iv)	Plan de marche pour la gouvernance de l'Internet en Asie occidentale	1	Activité ponctuelle
21.53 b) iv)	Mécanismes assurant un contenu multimédia participatif en langue arabe	1	Activité ponctuelle
21.53 b) iv)	Développement et mise à jour d'un module commun aux technologies de l'information et des communications et au Système d'informations statistiques de la CESAO	2	Activité ponctuelle
21.53 c) i)	Stage sur l'application de critères de croissance normalisés de la société de l'information	1	Activité ponctuelle
21.53 c) ii)	Harmonisation régionale de la cyberlégislation en vue de favoriser la société du savoir dans le monde arabe	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2008-2009	Création de réseaux de savoir par la création de points d'accès informatiques en milieu défavorisé	1	Activité ponctuelle
21.53 c) ii)	Contenus numériques en arabe allant dans le sens du développement socioéconomique des collectivités locales	1	Activité ponctuelle
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Stage sur la fourniture de services informatiques dans la société civile	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2008-2009	Mise au point du système de noms de domaine en arabe (phase II)	1	Activité ponctuelle
21.53 c) ii)	Promotion de l'industrie numérique en arabe par la création de pépinières (phase II)	1	Activité ponctuelle
Sous-total (sous-programme 4)		21	
Sous-programme 5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits			
21.59 a) ii) b)	Bilan du renforcement des capacités nationales dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.59 a) ii) b)	Rapport du Groupe de travail chargé des recensements de la population et du logement	1	Activité ponctuelle
21.59 a) ii) b)	Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les indicateurs de la condition féminine	1	Activité ponctuelle

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>A/64/6 (Sect. 21), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.59 a) iii)	Réunion d'un groupe d'experts sur la communication et la diffusion des données et des métadonnées	1	Activité ponctuelle
21.59 a) iii)	Réunion d'un groupe d'experts sur la mesure de l'emploi et de ses conséquences socioéconomiques dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.59 a) iii)	Réunion d'un groupe d'experts sur la comptabilité nationale et les statistiques économiques	1	Activité ponctuelle
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Groupe de travail du Comité de statistique	1	Activité ponctuelle
21.59 a) iii)	Mise au point de systèmes statistiques nationaux	1	Activité ponctuelle
21.59 a) iii)	Réunion d'un groupe d'experts sur les statistiques sexodifférenciées	1	Activité ponctuelle
21.59 b) ii)	Suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : rapport statistique	1	Activité ponctuelle
21.59 b) ii)	Étude des statistiques économiques de la région de la CESAO : sources et méthodes	1	Activité ponctuelle
21.59 b) iii)	Manuel régional sur la communication et la diffusion des données et des métadonnées	1	Activité ponctuelle
21.59 b) iii)	Manuel régional sur les indicateurs de la condition féminine et les objectifs du Millénaire pour le développement	1	Activité ponctuelle
21.59 b) iii)	Planche murale sur les objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.59 b) iv)	Tenue à jour du glossaire numérisé des statistiques	2	Activité ponctuelle
21.59 c) i)	Stage régional sur DevInfo, organisé par le Groupe des Nations Unies pour le développement et la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.59 c) ii)	Renforcement des moyens de recensement et d'enquête	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2008-2009	Renforcement des capacités nationales en matière de statistiques, d'indicateurs et de comptes concernant l'environnement à l'appui de la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale dans la région de la CESAO et celle de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes	1	Activité ponctuelle
21.59 c) ii)	Programme accéléré de données dans certains pays de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.59 c) ii)	Programme de renforcement des capacités en ce qui concerne la statistique féminine dans les systèmes de la région de l'Asie occidentale et du Moyen-Orient, et en Afrique du Nord	1	Activité ponctuelle
Sous-total (sous-programme 5)		21	
Sous-programme 6. Promotion de la femme			
21.65 a) iii)	Institutionnalisation de l'égalité des sexes dans les plans et programmes des ministères du travail et des finances de certains pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle

Chapitre 22 Développement économique et social en Asie occidentale

<i>A/64/6 (Sect. 21), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.65 a) iii)	Les femmes et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les États membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Première conférence CESAO-Organisation arabe de développement de l'administration sur l'entrepreneuriat des femmes dans le monde arabe	1	Activité ponctuelle
21.65 a) iii)	Examen en comité de lecture de l'étude de la condition de la femme arabe : participation des femmes à la prise de décisions	1	Activité ponctuelle
21.65 a) iii)	Campagnes sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans certains médias de pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.65 b) ii)	Les femmes et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.65 b) ii)	Consignes d'intégration du principe de l'égalité des sexes dans les plans et programmes des ministères du travail et des finances de certains pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2008-2009	Nouvelle version des directives tendant à rendre plus efficace l'action menée par les administrations nationales chargées de la condition féminine dans les pays de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.65 b) iii)	Pochette de documentation sur la cinquième session du Comité pour les femmes	1	Activité ponctuelle
21.65 b) iii)	Affiche de la cinquième session du Comité pour les femmes	1	Activité ponctuelle
21.65 b) iv)	Lancement de l'étude CESAO-Organisation des femmes arabes de la Ligue des États arabes sur la condition de la femme arabe : participation des femmes à la prise de décisions	1	Activité ponctuelle
21.65 b) v)	Portail Web destiné aux ONG et consacré aux institutions des Nations Unies et aux résolutions et conventions internationales sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2008-2009	Lancement de l'étude CESAO-Organisation des femmes arabes de la Ligue des États arabes sur la condition de la femme arabe : comment renforcer le rôle des femmes dans la résolution des différends et l'édification de la paix de la région arabe	1	Activité ponctuelle
21.65 c) i)	Stage destiné aux membres des administrations nationales chargées de la condition féminine et de la protection des femmes vivant dans des zones de conflit qui appliquent les directives de 2008-2009 de la CESAO et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	1	Activité ponctuelle
21.65 c) ii)	Renforcement des capacités en vue d'éliminer la violence contre les femmes dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>A/64/6 (Sect. 21), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Ajouté à titre discrétionnaire	Projet CESA0-Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (Rapid impact and vulnerability analysis fund) sur les conséquences de la crise financière mondiale pour les ouvrières célibataires de certains sites industriels de Jordanie et d'Égypte (Dispositif mondial d'alerte vulnérabilités et impacts)	1	Activité ponctuelle
Sous-total (sous-programme 6)		16	
Sous-programme 7. Atténuation des conflits et développement			
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Questions de politique générale dans la région de la CESA0 : renforcement des capacités humaines et institutionnelles	1	Activité ponctuelle
21.71 a) iii)	Les options du développement durable en temps de crise : les conflits et les objectifs du Millénaire pour le développement	1	Activité ponctuelle
21.71 a) iii)	Gouvernance et gestion des services publics en temps de conflit ou d'instabilité politique : suivi	1	Activité ponctuelle
21.71 b) ii)	Conséquences de la crise vivrière dans les pays membres de la CESA0	1	Activité ponctuelle
Ajouté à titre discrétionnaire	Document de travail sur les nouvelles questions socioéconomiques dans les pays en proie à un conflit ou à l'instabilité politique	1	Activité ponctuelle
21.71 b) iii)	Brochure sur la situation socioéconomique du territoire palestinien occupé	2	Activité ponctuelle
21.71 b) iii)	Pochettes de documentation sur certaines activités de fond de la CESA0 liées aux zones en proie à un conflit ou à l'instabilité politique	1	Activité ponctuelle
21.71 b) v)	Analyse de situation portant sur le développement socioéconomique des pays les moins avancés de la région de la CESA0	1	Activité ponctuelle
21.71 b) vi)	Coordination du Groupe de la CNUCED sur la Palestine et contribution à ses travaux	2	Activité ponctuelle
21.71 b) vi)	Contribution et participation aux réunions de la Division des droits des Palestiniens consacrées au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	1	Activité ponctuelle
21.71 c) i)	Stages sur la décentralisation dans la région de la CESA0 : renforcement des capacités de gouvernance	1	Activité ponctuelle
21.71 c) ii)	Promotion de la gouvernance : renforcement des capacités de la gouvernance locale en Iraq	1	Activité ponctuelle
21.71 c) ii)	Appui à la coexistence pacifique et à l'harmonie intercommunautaire des adolescents irakiens par des moyens non formels d'éducation	1	Activité ponctuelle
21.71 c) ii)	L'arboriculture du caroubier dans des modes de subsistance et la protection de l'environnement au Liban	1	Activité ponctuelle

Chapitre 22 Développement économique et social en Asie occidentale

<i>A/64/6 (Sect. 21), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.71 c) ii)	Renforcement des capacités de gouvernance en vue de favoriser le développement des pays touchés par une crise	1	Activité ponctuelle
	Sous-total (sous-programme 7)	17	
	Total	187	